LA LIBERTÉ

Vol. 82 n° 36 Saint-Boniface, du 1er au 7 décembre 1995 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 la_liberte@presse-ouest.mb.ca 60¢ + *taxes*

La chasse au caribou

Six amis de La Broquerie ont entrepris un voyage dans la toundra du Manitoba et sont revenus avec du gibier et la ferme intention d'y retourner. **Page 17.**

La CDÉC prend forme

Depuis le temps qu'on parle de développement économique, voilà qu'enfin le concept se concrétise avec l'embauche d'un premier employé, le commissaire industriel Maurice McCarthy. **Voir en page 3.**

Citation de la semaine

«On va me prendre pour une folle mais j'aime le Nord. Je suis en vacances tous les jours ici!»

C'est en ces termes que Régine Ings-Geiger parle de sa ville adoptive, Thompson, ville qui l'a inspirée à écrire un livre de quelque 200 pages. **Page 13.**

À table les enfants!

Il existe un juste milieu entre l'autoritarisme absolu et le laisser-aller total quand vient le temps de parler de discipline. Denise Julien du groupe Entraide Parents est venue lancer quelques idées. **Page 19.**



photo: Karine Beaudette

À chacun son chapeau!

À la demande de son conjoint, Len Osamoto, JoAnne Hunter s'est mise à coudre des chapeaux il y a cinq ans. À présent, elle en coud plusieurs centaines chaque année, dont 40 % sont faits sur mesure, et la petite entreprise familiale prend de l'ampleur. **Page 11.**



photo: Carole Thibeault

Fin prêts pour le voyage

Hé! Ho! Voici les Voyageurs officiels pour les deux prochaines années: (de g. à d.) Hélène, Gérald, André, Charles et Patrick Clément. *La Liberté* vous les présente en page 6.

La réforme au Club

Le conseil d'administration du Club La Vérendrye a décidé de mettre à la porte le directeur Clément Perreault et deux autres employés, au nom de la restructuration. **Lire en page 5.**



SAINTE-ANNE

La cérémonie des lumières de Noël

Le Village de Sainte-Anne-des-Chênes invite les résidants à participer à l'illumination officielle des décorations de Noël, le 1er décembre.

«Les gens sont invités au bureau du Village à 16 h 30, indique l'administrateur Guy Lévesque. Il y aura du chocolat chaud et des beignes.»

C'est la première fois que le Village décore ainsi sa rue principale.

S. L.



Vous déménagez?

Si c'est le cas,
veuillez nous en informer
sans tarder
afin de ne manquer
aucun de nos articles.

Le SOMMAIRE

Le MANITOBA *de A à Z*

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE et Carole THIBEAULT
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Simone Hébert-Allard
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

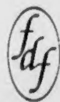
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

ACTUEL

Francophonie du monde

Des millions pour les anglos

Ottawa - Le ministère du Patrimoine canadien a signé une entente de 8,4 millions $ avec la communauté anglophone du Québec. D'une durée de quatre ans, cette entente Canada-communauté assurera aux organismes anglophones un financement à long terme et leur évitera de négocier chaque année leur enveloppe budgétaire. En vertu de cette nouvelle approche préconisée par le ministère, c'est la communauté minoritaire qui déterminera dorénavant les projets qui devront être financés par le gouvernement, et non l'inverse.

Les communautés francophones minoritaires du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et des Territoires-du-Nord-Ouest ont déjà signé une entente semblable avec le gouvernement fédéral. (APF)

Du français à la radio!

Ottawa - Des radios anglophones du nord de l'Ontario, propriété de Télémédia, voudraient que le CRTC modifie leur licence afin de leur permettre d'offrir 30 minutes par semaine de programmation en langue française. Si cette demande est acceptée, elle pourrait entraîner un bouleversement dans le monde de la radio francophone. Télémédia affirme que cette requête auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a pour but de répondre aux attentes de la communauté francophone, notamment du collège Boréal et des caisses populaires. Si le CRTC accorde son autorisation, Télémédia diffuserait environ quatre minutes par jour de publicité en français.

L'Alliance des radios communautaires du Canada ne digère par cette tentative des radios anglophones de s'approprier une part du marché publicitaire francophone. (APF)

Ven'd'est

Ottawa - Il y a dix ans naissait dans un petit coin du nord de l'Acadie du nom de Madran, ce qui allait devenir au fil des numéros et à force de persévérance, le magazine de tous les Acadiens: *Ven'd'est.*

Ven'd'est, nous dit son fondateur Euclide Chiasson, est né du désir de combler l'absence du quotidien L'Évangéline, obligé de fermer ses portes en 1982: «Il n'y avait plus de médias provinciaux. Les régions ne se parlaient plus». Au départ, le magazine devait être un outil de réflexion: «Ça manquait en Acadie» se rappelle Euclide Chiasson.

Chambre de développement économique communautaire

Maurice McCarthy, commissaire industriel

La Chambre de développement économique communautaire (CDÉC) prend décidément forme avec l'embauche de Maurice McCarthy à titre de commissaire industriel. Le poste commence officiellement au début janvier.

«On est allés le voler à Winnipeg 2000!», lance Raymond Poirier, directeur de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM) et président de la CDÉC par intérim.

«Son "track record" à Winnipeg 2000 est impressionnant. C'est un gars qui fait arriver des choses, une personne d'action, et non pas une personne de papier ou un bureaucrate. Il connaît le Manitoba et les régions et il a beaucoup d'expérience dans le domaine des affaires.»



Raymond Poirier: très positif.



photo: Karine Beaudette

Maurice McCarthy: du pain sur la planche.

En témoigne son curriculum vitae. Maurice McCarthy détient une maîtrise en administration des affaires (1986) avec spécialisation en marketing et en finances. Il a aussi d'autres diplômes à son actif, mais surtout, il possède 28 années d'expérience en affaires qui l'ont amené dans plusieurs villes canadiennes dont Montréal, Sherbrooke et Toronto.

«Ce qui est intéressant chez Maurice, c'est qu'il est déjà en 3e vitesse et les roues tournent déjà à 100 milles à l'heure. Il connaît le contexte et son travail à Winnipeg 2000 l'a préparé pour ses fonctions ici à la CDÉC.»

D'ailleurs, les fonctions de Maurice McCarthy à titre de commissaire industriel inclueront: «mettre en marche les priorités et les décisions du conseil d'administration et des communautés, et coordonner toutes les activités de la CDÉC, qui se dérouleront sur quatre plans: technique, financier, ressources humaines et marketing.

«L'objectif, c'est de travailler avec les communautés rurales et urbaine pour les préparer au développement économique, établir des partenariats avec le monde des affaires et le gouvernement, améliorer le réseautage. Il faut coordonner nos efforts et travailler de façon unie pour obtenir des projets. En ce moment, les villages travaillent chacun de leur bord.

«Au niveau des ressources humaines, on voudrait concentrer sur la formation pour les gens qui veulent être en affaires ou ceux qui le sont déjà. On aimerait aussi suggérer à la Division scolaire franco-manitobaine, par exemple, de commencer la formation à l'école.»

La CDÉC va s'attaquer premièrement au secteur tertiaire. «C'est là qu'on "fitte" le mieux, où on est le plus utile pour le moment», souligne Raymond Poirier. Il pense entre autres à un réseau touristique axé sur la francophonie rurale et urbaine.

Maurice McCarthy tient à ce que les investissements des gouvernements et des municipalités deviennent rentables. «On va mettre sur pied une structure d'affaires permanente et créer des emplois.» Rappelons que les gouvernements contribuent par l'entremise de Diversification économique de l'Ouest (750 000 $ sur trois ans), de Développement des ressources humaines (420 000 $ sur trois ans) et de Patrimoine canadien (255 000 $ sur trois ans). Pour leur part, les dix municipalités participantes versent un total de 750 000 $ sur trois ans.

Une des premières tâches pour le commissaire industriel sera de s'asseoir avec les représentants de chaque secteur économique et de voir comment rentabiliser ce qui existe. «Il y a mille et un petits projets qui vont ressortir de cette étude, prévoit Maurice McCarthy. Il y aura beaucoup de pain sur la planche. Ce qui est important à souligner, c'est qu'on ne pourra pas tout faire pour tout le monde dès le début. Il faudra établir des priorités et bien planifier. On bâtit une grosse bâtisse; il faut couler du bon ciment.»

Une autre responsabilité du commissaire c'est de veiller à ce qu'il y ait toujours un équilibre entre le rural et l'urbain. Également, il pourra voir à ce que le conseil d'administration, qui compte 17 membres, fonctionne de façon efficace, avec des comités de travail pour chaque secteur.

Les représentants des secteurs ont été élus les 15 et 16 novembre. Il s'agit de: David Dandeneau (chambres de commerce et comités de développement économique), Louis Paquin (communications), Étienne Gaboury (tourisme et culture), Christian Dandeneau (jeunesse), Raymonde Gagné (formation), Lorette Beaudry-Ferland (santé) et Pierre Marcon (caisses populaires et coopératives). Quant aux représentants des dix municipalités, ils ne sont pas tous choisis.

Raymond Poirier est très emballé par la CDÉC: «Il y a tellement de bonne volonté que je ne peux pas voir que ça ne marche pas. Les gens embarquent pour la bonne raison et non pas à cause d'un sens de sacrifice. Ils trouvent ça important et motivant. C'est très positif et très constructif.»

La CDÉC sera lancée officiellement à la mi-janvier, lors de l'assemblée annuelle de l'AMBM.

Karine BEAUDETTE

ÉDITORIAL

Un autre jeu d'astuce

Le 30 octobre dernier, la moitié des Québécois et Québécoises ont demandé des changements politiques au pays. Tous s'entendent pour dire que des choses sérieuses doivent survenir si on ne veut pas d'un ultime référendum qui, cette fois, aura des conséquences irréparables.

Le camp du non a gagné: grand bien lui en fasse. Depuis le 31 octobre, toutefois, plus rien ne semblait presser. Plusieurs disaient même déjà que le fédéral revenait sur sa parole, qu'il ne tiendrait pas ses promesses parce qu'en vainqueur, il n'en voyait plus l'utilité.

Puis, tout à coup, Pouf! Jean Chrétien fait apparaître des propositions qui contiennent, dans leur formulation, les mots si chers au peuple du Québec: «droit de veto», «société distincte» et «pleine juridiction aux provinces dans le domaine de la formation professionnelle».

À première vue, on se demande bien pourquoi le Québec chiâlerait encore puisqu'en un tour de main, Jean Chrétien vient de lui offrir ce qu'il demande depuis des lunes.

Mais en fait, le premier ministre répond-t-il vraiment à ce que le Québec a toujours demandé?

La majorité des analystes professionnels pensent que non. Le droit de veto? Il ne reviendrait pas au Québec, mais serait plutôt une modification dans l'usage de celui d'Ottawa. La société distincte? Si elle n'est reconnue que par le gouvernement fédéral et refusée de tous les autres partenaires, elle n'ira nulle part. Enfin, faire faire par les autres la formation professionnelle sans transférer tous ses budgets, c'est comme pelleter une partie de son déficit dans la cour des voisins. À ce prix là, nos chômeurs resteront ignorants... et donc sans travail encore longtemps.

Alors dans le fond, pourquoi proposer des choses qui ne voudraient rien dire?

Parce qu'encore une fois, nos élus d'Ottawa ne prennent pas la situation au sérieux. On s'aperçoit, malgré l'apparente «ouverture», qu'encore une fois, la politique n'est qu'un jeu aux yeux des politiciens, celui de jouer au plus fin. L'important ne semble pas être la volonté de sortir le pays de l'impasse, ni de réconcillier les peuples fondateurs en les amenant à travailler d'égal à égal.

Comme toujours, ce qui semble importer le plus, c'est d'être celui qui sera reconnu comme le plus astucieux des deux. À quoi bon tenter de refroidir une patate chaude quand on peut plus simplement la renvoyer dans le camp de l'adversaire? Cela fait 30 ans qu'ils agissent ainsi: quelqu'un peut-il nous dire quand ils cesseront donc de se comporter comme des employés de cirque et devenir les leaders que nous attendons?

Les observateurs disent qu'avec de si pauvres propositions, le Bloc québécois votera contre, ce qu'espèrent ouvertement les stratèges (?) fédéraux.

Fabulation politique? Même pas! Dans un tel contexte, il est à espérer que le Bloc québécois ne tombe pas dans ce piège et qu'unanimement, ses députés voteront pour ces propositions. S'il est vrai qu'elles ne veulent rien dire, qu'elles sont sans conséquence, et qu'elles ne sont qu'un premier pas dans la bonne direction, le Bloc aurait avantage à agir ainsi pourque, une fois ce ballon dégonflé, Ottawa se retrouve encore une fois devant ses responsabilités de rassembleur du pays. De toute façon, les autres provinces se chargeront bien de démolir ces propositions que tous dénigrent déjà...

L'avenir du Canada et de ses peuples fondateurs n'est pas un jeu. Que les amuseurs publics et les fin-finauds remplis d'astuces fassent comme Jacques Parizeau: qu'ils ramassent leur généreuse pension et qu'ils débarassent le plancher.

Jean-François LACERTE



Lettres

De gros mercis à *La Liberté*

Chère Mme Sylviane Lanthier,

Le 25 octobre dernier, j'ai reçu *La Liberté* de la semaine du 30 juin au 6 juillet 1995. Avec énorme surprise et profonde satisfaction, j'ai pu apprécier votre magnifique supplément à l'occasion du 150e anniversaire de l'arrivée des Oblats dans l'Ouest canadien.

Comme membre de cette Congrégation missionnaire, je tiens, à vous remercier de tout cœur pour cette généreuse initiative. Un effort si sérieux est digne d'éloges. Quel beau travail professionnel: 30 pages bien documentées et illustrées!

Je félicite votre équipe si dynamique et sympathique: Karine, Laurent et Stephan, sans vous oublier, Sylviane, la première femme à occuper le poste de rédactrice en chef de *La Liberté*. Comment ne pas vous féliciter et vous encourager?

Le respect et la délicatesse avec lesquels vous avez présenté chaque article du supplément m'a fait chaud au cœur. N'importe quel lecteur peut s'en rendre compte. C'est une autre preuve du sérieux de votre initiative.

Par cette modeste lettre, je salue également deux prêtres séculiers qui ont été curés de ma paroisse natale: Saint-Adolphe. Je me réfère aux abbés Joseph Choiselat et Edouard Bonin. Les deux ont fait parvenir leur gentil petit mot de félicitations aux Oblats.

L'occasion est propice pour remercier toute votre charmante équipe de tout ce qu'elle fait en faveur de la cause française au Manitoba. Tant d'efforts, réalisés avec tant d'amour, ne resteront pas sans produire des fruits durables.

Avec admiration, je vous réitère ma sincère gratitude pour la si agréable surprise. Par la publication de votre intéressant supplément, vous avez fait des heureux, et un de ceux-là est précisément celui qui signe cette lettre, de la chère et lointaine Bolivie.

Gérard Leclaire, o.m.i.
La Paz (Bolivie)
Le 14 novembre 1995

Une expérience outre-mer

Quelle meilleure façon d'apprendre et de pratiquer une langue seconde, que de la partager avec un «ami de plume».

Notre aventure a commencé au mois de septembre, suite à la réception d'un communiqué provenant d'une organisation internationale de la France, qui promouvoit l'écriture chez les enfants d'âge scolaire. Nous avons décidé de tenter notre chance et d'envoyer nos coordonnées afin d'entrer en contact avec des élèves d'Europe qui parlent français.

Après quelques semaines d'attente, un de mes élèves a reçu une lettre d'Italie, d'un enfant intéressé à devenir «ami de plume» avec un enfant du Canada. Depuis ce jour, nous recevons une ou deux lettres de différents enfants d'Europe, à chaque semaine. J'espère qu'éventuellement chaque élève de ma classe aura l'opportunité d'avoir son propre «ami de plume».

Depuis le début de cette aventure, les enfants sont très enthousiastes quant à leur nouvelle expérience outre-mer. En tant qu'éducatrice, je crois que cette aventure permettra aux élèves d'agrandir leur horizon, tant au niveau culturel, qu'au niveau langagié. Ils seront en mesure d'échanger différentes expériences de vie, quant à leur culture respective.

De plus, les enfants apprendront à reconnaître que la langue française est reconnue et pratiquée dans plusieurs pays, autres que le Canada.

Je tiens finalement à souligner que le succès de cette entreprise est principalement due au fait que cette expérience a un sens concret pour l'enfant (il n'écrit pas parce que le professeur lui demande de le faire, mais bien parce qu'il a une raison personnelle pour le faire). C'est ce qu'on appelle une expérience significative.

Louise Racicot
Enseignante, école Richer School
Le 27 novembre 1995

Appelez *La Liberté* sans frais à partir du 1er décembre

Nos abonnés et amis des régions rurales qui devaient composer un interurbain pour nous appeler seront heureux d'apprendre qu'à partir du 1er décembre, La Liberté aura un numéro 800, c'est-à-dire une ligne téléphonique où l'appel sera gratuit pour les gens qui l'utilisent.

Le numéro est le 1-800-523-3355.

Cette décision a été prise dans le but de nous rapprocher de nos lecteurs qui hésitent souvent à nous appeler pour nous tenir au courant des événements qui se déroulent chez eux, ou encore pour nous informer des problèmes de distribution qu'ils éprouvent parfois. La Liberté étant un journal au services des gens en ville comme en campagne, il nous a semblé normal et équitable de permettre à tout le monde de pouvoir entrer en contact avec nous sans frais d'appel.

Ce numéro 800 n'est valide qu'au Manitoba: les gens de Saint-Boniface et du grand Winnipeg n'y ont pas accès. Nous invitons donc tous les autres à nous appeler le plus souvent possible afin de nous informer de ce qui se passe chez vous.

Jean-François LACERTE

Grand ménage au Club La Vérendrye

Clément Perreault perd son poste

Le conseil d'administration du Club La Vérendrye a mis à pied le directeur général Clément Perreault le 13 novembre dernier, dans un effort pour restructurer et réorganiser les activités du Club, qui terminera son année financière avec un déficit pour la seconde année consécutive.

Outre le directeur général, deux autres membres du personnel cadre ont aussi été mis à pied dernièrement.

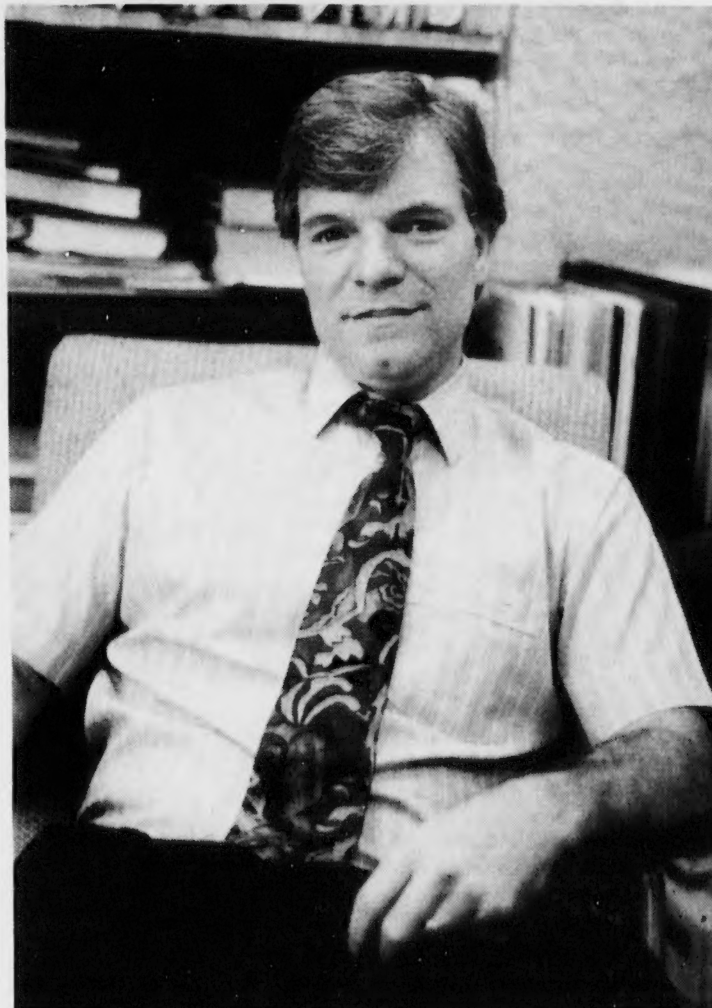
Le conseil d'administration, qui utilise à temps partiel les services de Cambridge Management Inc. depuis septembre dernier, a confié à cette entreprise la tâche de restructurer les activités du Club.

Spécialiste en consultation auprès des PME qui œuvrent dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie, le propriétaire de Cambridge management, René Bazinet, indique que son mandat comprend la restructuration du Club et l'évaluation du membership et des services offerts par l'organisme.

Le Club La Vérendrye a subi un déficit de 51 000 $ en 1994 et se dirigeait vers une perte plus élevée encore pour l'année 1995, qui se termine au 31 décembre. «Mais nous réussirons à diminuer le déficit un peu, relate le président Roland Bazinet. Il devrait tourner autour des 50 000 $ cette année encore.»

«Le Club est dans le pétrin, mais ce n'est pas énorme, mentionne pour sa part René Bazinet. Le Club a un édifice et un terrain qui valent 4,8 millions $, ainsi qu'un membership solide. Il n'y a donc pas de raisons de s'inquiéter; ce que ça prend, ce sont des réaménagements.»

Ces réaménagements se feront au sein des cinq activités du Club susceptibles d'amener des profits: le bowling, les bingos, le nevada, la salle à manger et bar et le service de traiteur.



Archives La Liberté

Clément Perreault mis à pied.

«En 1990-1991, rappelle Roland Bazinet, les loteries rapportaient 250 000 $ au Club; ça rapporte maintenant 50 000 $. On a de la misère à remplacer ces 200 000 $ manquants. On a essayé en introduisant en avril dernier un nouveau système de cartes de membres (bronze, argent et or) mais les membres n'ont pas embarqué.»

René Bazinet indique que d'ici un mois et demi, il sera possible d'en savoir davantage sur la situation financière du Club La Vérendrye et sur le plan de réorganisation qui sera proposé. Il veut aussi se faire rassurant, en mentionnant que le Club La Vérendrye ne diffère pas des autres. «Tous les clubs ont des problèmes ces temps-ci. À Winnipeg, deux clubs ont fermé leurs portes récemment et deux autres cherchent un directeur général.» Moralité: «On ne peut plus gérer les clubs comme on le faisait dans les années 80.»

Seul point qui peut sembler sensible dans cette démarche: le fait que le conseil d'administration ait engagé une entreprise appartenant au frère du président pour procéder à cette restructuration. «On avait peur que ça fasse jaser les gens, admet Roland Bazinet. Mais c'est une décision du conseil et ça fait depuis septembre que René, qui est un expert dans le domaine de la restauration, vient passer du temps pour former les gens et nous aider à évaluer la situation. C'était la meilleure personne.»

Rejoint au téléphone, Clément Perreault réserve ses commentaires sur les circonstances entourant sa mise à pied, se contentant de préciser que l'été prochain, il aurait célébré son 25e anniversaire en tant que membre du personnel du Club La Vérendrye.

Sylviane LANTHIER

Budget: la position de la Chambre de commerce

«Il faut penser aux revenus perdus»

La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface se range aux côtés de celle de Winnipeg pour dénoncer d'éventuelles hausses de taxes pour les commerçants et les PME, et pour demander aux politiciens de la Ville de Winnipeg de couper là où c'est encore possible de le faire, ce qui comprend les salaires des employés municipaux.

«Il y a certains services que la population veut préserver, mentionne le président de la Chambre, David Dandeneau. Et pour cela, les gens sont prêts à accepter une légère hausse des taxes foncières. Mais pour les gens d'affaires, une hausse des taxes, c'est improductif.»

Les conseillers, qui devaient adopter l'ensemble du budget de Winnipeg le 13 décembre, n'arriveront pas à le faire avant les vacances des Fêtes. David Dandeneau aimerait que dans leur analyse des revenus et dépenses, ils se préoccupent de ce qu'il appelle les «revenus perdus». Il parle des terrains vacants ou des immeubles délabrés qui ne rapportent presque rien à la Ville.

«Les développeurs, maintient-il, ne sont souvent pas intéressés à développer des lots dans les environs du centre-ville parce qu'ils y perdraient leurs chemises. La Ville devrait offrir des mesures d'abattement fiscal, qui permettraient à des entrepreneurs, par exemple, de ne pas voir leurs impôts fonciers augmenter au cours des trois années qui suivent le développement ou la rénovation sur un lot.»

Ce faisant, la Ville ne perdrait pas de revenus pendant ces trois années, et irait chercher sa pleine part de taxes au cours des années subséquentes. «Des taxes, précise-t-il, qui seraient alors prélevées sur des propriétés dont la valeur a triplé ou quadruplé.»

En ce moment, de nombreux entrepreneurs préfèrent développer des lots hors des limites de la ville, où les terrains coûtent moins cher. «Pendant ce temps, toute l'infrastructure de la Ville n'est pas utilisée comme elle le pourrait: les écoles les rues, les postes de pompiers... Chaque pied carré improductif au centre-ville coûte quelque chose aux citoyens. Quand les politiciens discutent du budget, ils devraient examiner ça aussi, et pas juste la fermeture des piscines!»

Sylviane LANTHIER

La famille Clément, Voyageurs officiel

Comme des enfants le matin de Noël

C'est dans l'enceinte d'un fort Gibraltar rénové, à -15 °Celsius et les deux pieds dans la neige qu'une trentaine de personnes ont assisté, le 28 novembre dernier, au dévoilement des Voyageurs officiels. Après plus d'une heure de suspense qu'ils ont passée cachés dans l'une des tours du fort, les membres de la famille Clément, étrennant le manteau blanc digne de leur fonction, sont apparus sur la nouvelle passerelle. Hé Ho! Gérald et Hélène Clément ainsi que leurs trois fils Charles, Patrick et André sont les nouveaux Voyageurs officiels.

Jouissant d'une grande notoriété du fait qu'ils ont toujours été impliqués dans la communauté, les Clément se font une joie et un honneur d'être les nouveaux ambassadeurs du Festival du Voyageur. Saviez-vous que pendant les deux ans qu'ils occuperont cette fonction, ils assisteront en moyenne à quelque 400 activités et entonneront plus de 4 000 fois la chanson officielle du Festival?



photo: Carole Thibeault

Les Voyageurs officiels: Hélène et Gérald.

«Le Festival du Voyageur fait partie de notre jeunesse, soulignent Hélène et Gérald Clément, et tout à coup, le fait d'être choisi pour être Voyageurs officiels... c'est vraiment un grand honneur. Ce matin, nous étions comme des enfants le matin de Noël. On étaient tout énervés!»

Les Clément reconnaissent que tout ce qui leur arrive leur rappelle de beaux souvenirs, mais ils disent aussi que s'ils acceptent de détenir le titre de Voyageurs officiels, c'est pour une autre raison: «C'est vraiment quelque chose à ne pas manquer et on veut dire aux gens qu'il faut s'impliquer, que c'est en se donnant qu'on apporte du changement et des améliorations dans notre communauté. Et puis, on reçoit tellement en retour!»

Une journée plus tôt, le Festival et la Compagnie du Nord-Ouest ont également annoncé le nom de la gagnante du concours d'art graphique, «L'esprit du Nor'Wester». On a remis un prix de 1 000 $ à Lois Hogg pour son dessin reflétant l'époque de la traite des fourrures qui incluait des éléments tels que le voyageur, le violon et le canot d'écorce. On imprimera le dessin gagnant sur des chemises qui seront portées par le personnel de l'industrie touristique de Winnipeg tout au long du Festival du Voyageur.

Enfin, les hommes intéressés à participer au concours des barbus n'ont qu'une semaine encore pour profiter de leur rasoir car la date d'inscription est le 8 décembre pour la catégorie «barbe Festival» (rasée 10 semaines avant le concours). (1) Les autres catégories sont: la moustache «Club», la barbe soignée courte, la barbe soignée traditionnelle et la barbe style voyageur. Une deuxième soirée d'inscription aura lieu le 2 février 1996.

Carole THIBEAULT

(1) L'inscription a lieu au Canot, 768, avenue Taché, de 19 h à 22 h.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

La bibliothèque dans ses nouveaux locaux

La Bibliothèque de Sainte-Anne-des-Chênes sera fermée pendant dix jours, du 2 au 12 décembre, pour permettre de déménager la collection de 8 000 titres dans les nouveaux locaux.

Depuis le 24 septembre, des travaux se poursuivent pour agrandir la bibliothèque. «On a terminé la peinture; on est en train de faire la finition,» commente Clément Charrière, le président de la bibliothèque, qui a lui-même mis la main à la pâte.

«L'ancienne partie va servir de bureau, et c'est aussi là qu'on va y faire le travail de préparation des livres avant qu'ils ne soient sur les tablettes.» Un espace d'entreposage est également prévu.

Le comité de la bibliothèque a reçu quelques subventions pour défrayer une partie de ces travaux, dont le coût a été évalué à 100 000 $. «Mais, prédit Clément Charrière, on pense que ça va nous coûter moins que ça. Beaucoup de personnes ont travaillé bénévolement et des contracteurs nous ont aidés.»

Le comité a reçu 30 000 $ du programme provincial Community Places, 3 000 $ du fonds Montpetit, de l'aide du fédéral par le biais des programmes d'emploi et le Village a accepté de garantir le prêt qui sera octroyé par la Caisse populaire.

«On ne sait pas exactement encore combien on devra emprunter; on attend de recevoir toutes les factures. Ça tournera probablement autour des 50 000 $», estime Clément Charrière.

La bibliothèque reçoit annuellement autour de 22 000 $ pour assurer son fonctionnement et acheter des livres; il faudra donc trouver des fonds ailleurs pour rembourser le prêt. «On va probablement faire une campagne de financement annuelle.»

Une cérémonie officielle pour l'ouverture des nouveaux locaux devrait avoir lieu plus tard au printemps.

Sylviane LANTHIER

Recyclez ce journal!



ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA

NOMINATION



L'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM) est heureuse d'annoncer la nomination de monsieur Maurice McCarthy au poste de commissaire industriel de la «Chambre de développement économique communautaire».

Natif du Manitoba, monsieur McCarthy a fait ses études à Saint-Boniface où il a acquis la maîtrise du français et de l'anglais.
Diplômé de l'Université du Manitoba (baccalauréat en Sciences–1967 et maîtrise en administration des affaires–1986, avec spécialisation en marketing et en finances), il détient aussi un certificat en administration de la *American Management Association* et un certificat de courtier en hypothèques de la Province de l'Ontario. Monsieur McCarthy connaît aussi les techniques marchandes, l'évaluation commerciale, l'informatique et la gestion du temps, entre autres.

Maurice McCarthy possède plus de 28 années d'expérience en affaires en tant que gestionnaire en chef d'entreprises où il a mis en valeur ses compétences en marketing, en production, en distribution, en recherche et développement, en finances et en gestion des ressources humaines.

Maurice McCarthy a eu l'occasion de travailler dans plusieurs villes canadiennes, incluant sept années au Québec (Montréal et Sherbrooke) et tout récemment à Winnipeg 2000 à titre de consultant en développement économique et responsable de l'«initiative francophone» où il a déjà fait preuve de ses talents et de la qualité de ses contacts.

Maurice McCarthy entrera en fonction le 1er janvier 1996.

Réseau de cégeps et collèges francophones du Canada

Un nouvel outil d'échange et d'entraide

Le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada a été officiellement formé au début du mois de novembre à Montréal. En tout, 47 cégeps québécois et huit collèges de l'extérieur du Québec ont participé à la mise en place de ce réseau. Raymonde Gagné, directrice de l'École technique et professionnelle de Saint-Boniface, la seule institution collégiale permanente de l'Ouest canadien, a été élue pour siéger au conseil d'administration.



Archives La Liberté

Raymonde Gagné.

«Ça faisait plus d'un an qu'on travaillait sur ce projet, révèle-t-elle. La mise en place du réseau vient simplement formaliser les liens qu'on entretenait avec tous les autres cégeps et collèges.

«C'est un réseau d'entraide et d'échange tant pour le personnel que pour les étudiants. Ça va nous aider à faire la promotion de la formation technique et professionnelle qui est tout de même une formule d'enseignement relativement jeune.»

Pour assurer une représentativité équilibrée, le conseil d'administration est composé de deux représentants des cégeps québécois et de deux représentants de l'extérieur du Québec. De plus, l'École technique et professionnelle de Saint-Boniface a reçu le mandat, en collaboration avec la Fédération des cégeps du Québec, de s'occuper de la gestion du réseau pour la première année.

Dans un autre ordre d'idées, mentionnons que l'École technique et professionnelle offre depuis un an un programme de formation en soins de santé à domicile. Ce programme, financé par le Centre d'emploi du Canada à Saint-Boniface, a pour but de former des auxiliaires capables de venir en aide à des bénéficiaires sous la surveillance de professionnels.

Le cours comprend 165 heures de théorie dont 45 portant strictement sur les soins à domicile ainsi que 120 heures de stage en clinique spécialisée. Jusqu'à maintenant une quarantaine de personnes ont suivi le cours avec succès.

Le cours de formation en soins de santé à domicile sera offert à toute la population à partir du 8 janvier, par l'entremise de cours du soir. Pour info: 233-0210.

Carole THIBEAULT

Encouragez nos annonceurs!

Le rapport du Commissaire aux langues officielles

Une poussée pour la situation manitobaine

La semaine dernière, le Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, dévoilait les résultats d'une étude portant sur l'utilisation de la langue française dans les tribunaux du Canada. Cette étude, qui arrive quelques mois après le dépôt d'un rapport de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) portant sur la situation dans la province, a été bien accueillie.

«Les recommandations du Commissaire ressemblent plutôt à des vœux, constate le président de l'AJEFM, Rhéal Teffaine. Mais la Fédération des associations de juristes francophones, qui regroupe six associations, pourra traduire ces recommandations en termes précis et faire ses propres recommandations tant aux gouvernements fédéral que provinciaux. Dans notre cas, ça va sûrement avoir un heureux effet.»

Le Rapport sur la réforme de la cour provinciale, préparé par l'AJEFM, a été remis à la ministre manitobaine de la Justice, Rosemary Vodrey, en juin dernier. Dans son ensemble, il comporte les mêmes constats que l'étude du Commissaire aux langues officielles, dont voici les grandes lignes: il existe un manque flagrant d'offre active; les francophones qui veulent avoir un procès en français doivent souvent subir des délais importants; et l'appareil judiciaire de la province ne possède pas les ressources humaines nécessaires pour répondre adéquatement à la demande.

«Le système n'est pas adapté pour qu'on respecte les dispositions constitutionnelles», explique Rhéal Teffaine.

Il existe cependant entre les deux rapports un point sur lequel l'AJEFM et le Commissaire aux langues officielles ne s'entendent pas: la Cour provinciale de Saint-Boniface. Selon Victor Goldbloom, le fait que les francophones soient jugés dans leur propre communauté ne les incite pas à faire la demande de procédures en français, préférant l'anonymat de la Cour de Winnipeg.

Dans le rapport de l'AJEFM, on recommande cependant que «toute enquête préliminaire et tout procès en français soient acheminés à la Cour provinciale de Saint-Boniface. Afin de mieux rentabiliser l'espace physique de (cette) cour, nous recommandons (aussi) que le Palais de justice de Saint-Boniface devienne également un centre de services juridiques bilingues.»

«Au niveau pratique et au niveau administratif, c'est la solution qui a le plus de bon sens, souligne le président de l'AJEFM. Dans notre rapport, nous avons tenu compte de la situation de rationalisation et nous avons fait un effort supérieur pour que tout ça ne coûte pas plus cher.»

Parmi les autres recommandations des juristes de langue française, on retrouve également la mise en vigueur de l'offre active; que la langue soit un critère de sélection lors d'embauches et de nominations; la création d'une cour bilingue qui se rendrait de façon ponctuelle en région; et la création de programmes de sensibilisation auprès de la communauté franco-manitobaine.



Archives La Liberté

Rhéal Teffaine: «Le système n'est pas adapté pour qu'on respecte les dispositions constitutionnelles».

Selon Rhéal Teffaine, le rapport du Commissaire aux langues officielles, malgré les quelques différences de point de vue, vient donc renforcer les revendications de l'AJEFM. Il souligne de la ministre Vodrey a récemment envoyé un accusé de réception du rapport. Bien qu'aucun échéancier ne soit fixé, l'Association a l'intention de faire un suivi après les Fêtes et de rencontrer la ministre pour en discuter davantage.

Rhéal Teffaine croit qu'il existe au gouvernement une volonté de faire les corrections qui s'imposent dans le système pénal mais qu'il faut comprendre que «tous ces changements vont prendre un certains temps».

Carole THIBEAULT

1,2 million $ en moins sur le budget 1995-1996

La ministre veut que la DSFM dépense moins

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) va «consulter les régions au sujet du budget», a indiqué le président Aurèle Boisvert après que la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, ait demandé à la DSFM de retrancher 1,2 million $ de son budget de 1995-1996.

«Nous avions prévu dépenser cette année 4,7 millions $ sur les 15 millions $ octroyés par l'entente Canada-communauté», explique le président. La ministre, dit-il, «veut que nous dépensions 3,5 millions $ cette année.» L'entente Canada-communauté octroie à la DSFM 15 millions $ sur cinq ans.

«On voulait que la 2e année de la DSFM soit une grosse année du point de vue rattrapage, et c'est pour ça qu'on avait prévu dépenser beaucoup d'argent, explique Aurèle Boisvert. On va maintenant consulter nos régions pour savoir ce qu'elles en pensent.»

Les commissaires devaient aussi discuter du déficit enregistré au cours de la première année de la DSF, lors d'une rencontre spéciale tenue le mercredi 22 novembre. Aurèle Boisvert mentionne que les commissaires en sont encore «au niveau des consultations» et qu'ils attendent toujours un avis juridique sur les recours possibles.

S. L.

Stratégies postréférendaires

On privilégie le contact entre gens ordinaires

Les politiciens seront-ils capables un jour de sortir des ornières dans lesquelles ils se sont enlisés quand on parle de constitution, pour renouveler le discours et proposer des solutions capables de réinventer le pays?

Des représentants de la communauté n'attendront pas de connaître la réponse à cette question avant de s'engager eux-mêmes dans des actions plus concrètes, qui privilégient le contact entre gens ordinaires.

C'est le cas de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface (CCFSB), qui vient de voir ses homologues, les Chambres de Winnipeg et du Manitoba, acquiescer à une de ses propositions, qui vise à utiliser les membres de toutes les Chambres de commerce du pays pour «ouvrir le dialogue».

Les gens d'affaires sont dotés d'une certaine influence auprès des gouvernements, rappelle le président de la CCFSB, David Dandeneau. «Ce sont des leaders capables de faire passer leur message.»

Les gens d'affaires n'aiment pas en général se mêler de trop près de ces questions politiques. Ce qui n'a pas empêché l'exécutif de la Chambre de Winnipeg puis son conseil, comprenant une trentaine de délégués, d'endosser cette position sans aucun problème, et d'affecter des ressources à un projet qui comprend plusieurs volets.

Ainsi, explique David Dandeneau, «l'idée est de changer le discours, et de ne pas se demander «What does Quebec want», mais plutôt: de quoi le Québec a-t-il besoin pour s'épanouir? Il faut aussi utiliser le membership des Chambres pour ouvrir le dialogue et sensibiliser les Chambres du pays à cette démarche.»



Archives La Liberté

Patricia Courcelles: des alliés anglophones.



David Dandeneau: des contacts de personne à personne.

Le projet comprend des idées de réalisations concrètes, comme «avoir un bouton français sur le réseau Internet et convaincre les Chambres du Québec de se rattacher à ce bouton», ou encore «faire des échanges de personnes, et contacter les transporteurs aériens par exemple pour qu'ils offrent des rabais aux Chambres, afin de faciliter les contacts de personne à personne».

Ces contacts de personne à personne, c'est un peu la pierre angulaire de ce projet, puisque «l'expérience nous a démontré que chaque fois que des échanges ont lieu face-à-face, il y a une compréhension qui s'installe. C'est pourquoi 78 % des Québécois hors Québec ont voté non au référendum.»

À la Société franco-manitobaine (SFM), on est aussi engagé dans une démarche provinciale qui veut inclure tant les anglophones que les francophones. La SFM a formé un comité aviseur pour discuter de stratégies postréférendaires. «Nous avons un rôle de rassembleur à jouer et nous allons agir au niveau manitobain, pas juste franco-manitobain, explique la présidente Patricia Courcelles. Mais ce que ce sera concrètement, il est trop tôt pour le dire.»

La présidente note que bon nombre des anglophones qui appelaient la SFM avant le 30 octobre pour comprendre les enjeux du référendum, disent maintenant qu'ils veulent faire partie de la réflexion postréférendaire.

La SFM trouve donc dans la communauté anglophone des appuis et des sympathies à sa cause comme à la cause d'un Canada uni.

«Notre objectif premier, c'est d'agir ici. Nous n'avons pas d'influence sur ce qui se passe au Québec, mais nous pouvons agir ici et faire en sorte que le gouvernement Filmon ait aussi le poûls de Manitobains qui sont tolérants. Pour cela, nous devons aller chercher des alliés chez les anglophones.»

Le comité aviseur, qui n'a eu qu'une réunion depuis l'assemblée annuelle de la SFM, devrait se rencontrer à nouveau d'ici Noël.

Sylviane LANTHIER



De gauche à droite : Paul Ruest, recteur du CUSB; Daniel Lagacé, vice-président de l'Association des étudiants du CUSB; Raymond Damphousse, gagnant du 500 $ et Donald H. Smith, Directeur général de la Caisse populaire de Saint-Boniface.

Lors de la rentrée en septembre 1995, la Caisse populaire de Saint-Boniface offrait à chaque étudiant postsecondaire à plein temps qui ouvrait un compte **Service étudiant** une chance de gagner **500 $**. L'heureux gagnant, Raymond Damphousse, a reçu un chèque de 500 $ de Donald Smith, directeur général de la Caisse. Le **Service étudiant** est un compte conçu spécialement pour l'étudiant postsecondaire. Ce compte-chèques paye de l'intérêt et, pour la modeste somme de 2,50 $ par mois, permet de nombreuses transactions.

Joignez-vous à notre équipe de Saskatoon

EACL cherche présentement des personnes expérimentées pour les postes suivants au sein du Programme CANDU 9.

Analyste technique principal

En utilisant et en interprétant le code de l'ASME pour les chaudières et les cuves sous pression, vous exécuterez des analyses de détermination des contraintes et des séismes pour de l'équipement mécanique et des éléments de fixation de la pression. Ces analyses incluront les conditions élastiques, élasto-plastiques, de transmission thermique et thermiques. Vous devez absolument avoir acquis une connaissance pratique des techniques FEM et de l'utilisation de ANSYS, STARDYNE, PATRAN et d'une variété de systèmes d'exploitation incluant UNIX, DOS et Windows. Diplômé universitaire en génie mécanique ou civil avec au moins huit ans d'expérience en analyse et conception dans le domaine mécanique ou civil, vous devez également être membre (ou être éligible pour le devenir) de l'association provinciale des ingénieurs.

Planificateur adjoint

Relevant directement du directeur, planification de l'ingénierie, vous fournirez des services d'administration et de gestion de projets et ce, à partir des tâches de routine jusqu'aux projets complexes exigeant de l'initiative et de l'imagination. Doué pour résoudre les problèmes dans une approche axée vers les résultats et doté de fortes aptitudes pour la planification et l'organisation, vous êtes capable de motiver les gens en leur facilitant la tâche et tout en respectant les échéanciers malgré la pression. Vous devez également posséder une solide connaissance des techniques de gestion de projets (c.-à-d. cheminement critique, valeur des salaires et contrôle des coûts), ainsi que des capacités approfondies avec les bases de données, Microsoft ACCESS de préférence, et les systèmes informatisés modernes de gestion de projets. Une longue expérience de travail avec la planification, l'ordonnancement et le contrôle des coûts reliés à la conception en ingénierie est essentielle.

Les personnes compétentes sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitæ et une lettre d'accompagnement à l'adresse suivante :

Directeur de bureau
EACL
446A, 2ième Avenue Nord
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 2C3



EACL AECL

La Société d'assurance publique du Manitoba est à la recherche

d'INSTRUCTEURS pour son PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE AUTOMOBILE À L'ÉCOLE

● *POSTES OFFERTS*

Des postes à temps partiel sont offerts aux personnes intéressées à participer, à titre d'instructeurs, au Programme d'enseignement de la conduite automobile à l'école de la Société d'assurance publique en 1995-1996.

● *CONDITIONS*

Les candidats doivent posséder les qualités suivantes :

- capacité d'expression orale et écrite en anglais et en français;
- expérience vérifiée de la conduite de véhicules des classes 5.0 ou 4.0;
- permis d'instructeur de conduite ou capacité d'obtenir l'agrément à titre d'instructeur;
- excellentes compétences en matière de relations interpersonnelles et de formation;
- le brevet d'enseignement ou une expérience équivalente est un atout.

● *LIEUX DE TRAVAIL*

Des postes à temps partiel sont offerts aux candidats locaux à Saint-Jean-Baptiste et á La Broquerie.

● *FORMATION*

La Société d'assurance publique du Manitoba offrira une formation aux candidats choisis. Les postes sont offerts à contrat, de décembre 1995 à juin 1996.

● *DEMANDE*

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae en anglais et en français, à l'adresse suivante :

Société d'assurance publique du Manitoba
Département de la sécurité routière
Programme d'enseignement de la conduite automobile à l'école
C. P. 6300, 234 Donald
Winnipeg (MB) R3C 4A4
Téléphone : (204) 985-7199



L'assurance publique au Manitoba

Tax Depot

196, rue Goulet

Recherche un.e
préparateur d'impôt
de février à avril.

Contactez Ernest au
949–3666** ou **237–7753

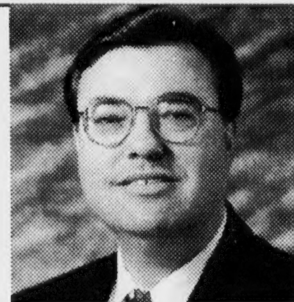
AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu GÉRARD ROY, du village d'Otterburne, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné au 444, avenue St-Mary, bureau 800, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1, le ou avant le 13e jour de janvier 1996.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour de novembre 1995.

L.J. Roy, c.r.
MONK, GOODWIN
Procureur de la succession



Gilbert Cloutier, cma
AVISEUR FINANCIER
Wpg: 943-6828, poste 230, ou 237-0762
Notre-Dame-de-Lourdes: 248-2557

SERVICES OFFERTS

- ❑ Transfert - plans de pension
- ❑ Assurance-invalidité
- ❑ Assurance-vie
- ❑ Certificats à terme
- ❑ Fonds mutuels
- ❑ Plans d'épargne et autres...

Profitez-en et... renseignez-vous! C'est gratuit!

Le Groupe Investors

LA LIBERTÉ *Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba*

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher

Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher

Marion Grocery
237, rue Bertrand

Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny

Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher

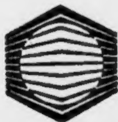
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs

IGA Provencher
390, boul. Provencher

Librairie À la page
200, boul. Provencher

Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion

Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys



La Caisse populaire de Saint-Boniface

est à la recherche d'un(e)

caissier ou caissière

Fonctions :

- **responsable de la présentation précise et professionnelle des services offerts aux membres.**

Exigences :

- **personne avenante et précise;**
- **bonne connaissance du français et de l'anglais;**
- **expérience acquise dans une institution financière serait un atout, mais n'est pas essentielle.**

Entrée en fonctions :

- **immédiatement.**

Toute personne intéressée à travailler en équipe pour assurer la qualité et l'efficacité des services aux membres de la Caisse populaire est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae sous pli confidentiel à :

Madame Anita Boucher
Directrice des services aux membres
La Caisse populaire de Saint-Boniface
185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

GÉRANT(E) DES OPÉRATIONS

Le village de Sainte-Anne, situé à 50 km de Winnipeg (Manitoba) avec une population de 1 500 résidants, est à la recherche d'un(e) gérant(e) des opérations pour entrer en fonction le plus tôt possible.

Le(la) gérant(e) des opérations est responsable de tous les aspects des travaux publics qui comprennent la construction et la réparation des chemins, le système des égoûts sanitaires, le ramassage de vidange. Ceci inclut aussi l'administration du complexe sportif de Sainte-Anne. Le(la) gérant(e) des opérations se rapporte au conseil municipal.

Le(la) candidat(e) choisi(e) doit avoir de l'expérience dans le domaine de la construction qui inclut les chemins et les rues, ainsi qu'un diplôme en technologie civile ou équivalent. Autres qualifications pour cet emploi sont:

a) doit pouvoir s'exprimer avec facilité en français et en anglais.
b) avoir un certificat d'opérateur de chaudière ou de compresseur serait préférable.
c) doit pouvoir s'exprimer avec facilité à l'oral et à l'écrit et avoir de l'expérience dans le domaine d'administration.
d) doit détenir un permis de conduire valide.

La rémunération sera établie selon l'expérience et les qualifications du(de la) candidat(e).

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur demande par écrit au plus tard le 8 décembre 1995, à 16 heures, à l'adresse suivante:

Administrateur
Village de Sainte-Anne
C.P. 1150
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0

Ou par télécopieur en composant le 1–204–422–5459

J.G. Levesque
Administrateur

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou qui le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur founissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères

Les candidats doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidats doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenants de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire : de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au:
Poste de garde,
189, rue Evanson, rez-de-chaussée,
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Ici et ailleurs

ICP Rail et les femmes

Ottawa - Une plainte déposée contre le Réseau CP Rail (Québec) a été réglée à la suite de l'engagement de la société à augmenter le nombre de femmes occupant des emplois de col bleu au Québec. La plainte, déposée par le groupe Action Travail des Femmes, soutenait que les pratiques d'embauche de CP Rail pénalisaient ces travailleuses.

Non seulement CP Rail invitera les femmes à présenter leur candidature pour tous les postes de col bleu, mais il a convenu d'offrir des cours sur les droits de la personne et le harcèlement sexuel à tous les gestionnaires et superviseurs de tels postes. De plus, CP Rail dressera un répertoire de toutes les candidates qualifiées qui servira au moment de combler de nouveaux postes.

Appartements à louer

Winnipeg - La succursale de Winnipeg de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a récemment signalé que le taux d'inoccupation des appartements avait diminué légèrement dans la ville, passant de 5,6 % en octobre 1994 à 5,4 % le mois dernier. L'Enquête sur les logements locatifs effectuée en octobre par la SCHL et qui a porté sur 55 455 appartements locatifs privés de Winnipeg a révélé que 3 010 logements étaient vacants. La diminution lente mais graduelle du nombre d'appartements vacants est principalement attribuable à la faiblesse des mises en chantier dans cette catégorie ces dernières années.

Élections au CIM

Winnipeg - Le Conseil interculturel du Manitoba (CIM) a tenu son assemblée annuelle le 25 novembre. La réunion rassemblait des représentants de communautés ethnoculturelles et régionales pour des forums de discussion et pour l'élection du conseil d'administration et du bureau de direction, entre autres. Le nouveau président du CIM est Wade Kojo Williams, un militant de la communauté noire. Il a demandé à ses nouveaux collègues de travailler fort pour assurer la survie du CIM qui sert de porte-parole pour les communautés ethniques et pour tout le Manitoba.

ÉCONOMIE

Len Osamoto et JoAnne Turner, en affaires

Des chapeaux pour toutes les têtes

Elle faisait de la couture comme passe-temps. Il aimait les chapeaux. Ils ont décidé de combiner ces deux intérêts et H'Attitude est né!

«Je suis allé en Jamaïque et je suis revenu avec une dizaine de chapeaux que je portais, se souvient Len Osamoto, copropriétaire de H'Attitude (1). Il y a beaucoup de choses comme ça, des intérêts personnels qui se développent en quelque chose de plus.»

Sa partenaire dans la vie comme dans les affaires, JoAnne Hunter, cousait depuis longtemps. «J'ai cousu toute ma vie: des vêtements, des sculptures en tissu pour un artiste local, etc. C'est Len qui m'a demandé d'essayer de faire des chapeaux. Moi-même, je n'en portais pas.»

C'était il y a plus de cinq ans. JoAnne Hunter a commencé tranquillement, à temps partiel pendant qu'elle travaillait à Revenu Canada. Les chapeaux qu'elle créait captaient l'intérêt de plus en plus. «Finalement, ça allait tellement bien qu'on a décidé de faire ça à temps plein.»

«On a eu accès à un programme d'aide du gouvernement fédéral, qui verse de l'assurance-chômage pendant qu'on bâtit la business», explique Len Osamoto. Le programme inclut aussi huit semaines de formation pendant lesquelles les participants apprennent à faire un plan d'affaires.

«Habituellement, on s'en sert pour aller voir les banques. Dans notre cas, on a bâti la business sur nos épargnes, mais le plan nous a quand même aidés à voir qu'elles seraient nos dépenses, nos problèmes. C'est un bon programme, qui nous donne une meilleure chance d'aboutir à quelque chose.»


photo: Karine Beaudette

JoAnne Hunter, Len Osamoto et leur fils Robert, devant l'étalage de H'Attitude.

Len Osamoto a lui aussi quitté son emploi en construction et en peinture. Leur fils Robert est né il y a bientôt un an et demi, et Len s'occupe plus d'administration et de comptabilité depuis. «Pour JoAnne, l'argent est secondaire, d'abord que son produit plaît aux gens.»

Len Osamoto, qui travaille aussi le matin à CKXL, remarque qu'il est difficile de juger le succès de l'entreprise. «Il faut louer des espaces. Parfois il faut employer quelqu'un pendant une grosse vente. Il y a plein de coûts, comme l'entreposage, qu'on ne peut pas estimer puisqu'on travaille à la maison. On tire un petit salaire chacun et le reste est réinvesti dans la business, pour acheter du tissu.»

Tous les tissus ou presque sont bons pour fabriquer des chapeaux: pour l'hiver, le cuir, la laine, la soie, le velours, de la fausse fourrure; et pour l'été, le coton, la paille, le lin, etc. «On regarde partout et on ne se limite pas. JoAnne est l'artiste qui pense aux combinaisons de tissus et de couleurs. Moi, je coupe et je taille. Parfois je lance des idées.»

«Dépendant du style, ça prend plus ou moins de temps, remarque JoAnne Hunter. Les toques (pillbox) sont assez simples à faire, contrairement au "fedora". Ça m'a pris deux ans à réussir à en faire un beau. Le cuir est plus difficile à travailler.»

Les chapeaux se vendent de 25 $ à 100 $ selon le matériel utilisé. «Quand on a obtenu seulement un peu d'un matériel assez coûteux, c'est un chapeau assez unique», explique Len Osamoto. H'Attitude vend aussi des rubans de chapeau, des épingles à chapeau depuis deux ans et des foulards, une nouveauté de cette année.

«Au début, on faisait plus de chapeaux de femmes. On essaie d'équilibrer ça: les chapeaux d'hommes sont plus difficiles à trouver et se vendent plus cher.» Environ 40 % des chapeaux fabriqués par JoAnne sont faits sur commande.

Le couple de chapeliers envisage d'ouvrir une boutique, plutôt que de déménager continuellement leur étalage d'un centre commercial à l'autre ou de courir les festivals pendant l'été. «On fait un essai de cinq semaines ici à Eaton Place juste avant Noël, où les circonstances sont semblables à celles d'une boutique.

«En ce moment, on travaille à la maison. Ce n'est pas évident de se séparer du travail puisque la maison est envahie de chapeaux. Avec Robert, ça devient difficile. Après tout, c'est notre maison.»

Un jour, il y aura peut-être une boutique H'Attitude dans Polo Park – «100 000 personnes par semaine passent dans ce centre commercial» – mais d'ici là, Len Osamoto et JoAnne Hunter espèrent ouvrir une boutique dès l'année prochaine plus près de chez eux, dans le West End.

Karine BEAUDETTE

(1) On peut contacter les propriétaires de H'Attitude au 775-5823 ou par écrit au C.P. 1332, Winnipeg (Manitoba), R3C 2Z1.

Le procès de David Sawatzky en cour

Le procès de la CCB chez les agriculteurs

Il y a déjà plus de trois semaines que l'agriculteur David Sawatzky se défend devant les tribunaux pour avoir vendu du grain aux États-Unis sans permis d'exportation. Chez les producteurs de blé et d'orge de l'Ouest canadien, le procès revêt une grande importance car il remet en question le monopole de la Commission canadienne du blé (CCB) en matière de commercialisation du grain.

Walter Neidhardt, un fermier de Saint-Jean-Baptiste, est l'un de ceux qui sympathisent avec la cause de David Sawatzky. Selon lui, le monopole de la CCB empêche les agriculteurs d'obtenir le meilleur prix possible pour leur grain. «Nous sommes payés un petit peu quans nous livrons le grain et nous recevons encore un petit peu d'argent trois mois plus tard. Alors, on sait combien nous a reçu pour notre grain seulement à la fin de l'année et bien souvent, c'est en-dessous des prix américains.»

Walter Neidhardt estime par ailleurs que les marchés où la concurrence a libre cours créent une meilleure économie et une meilleure qualité de vie. «Nous fonctionnons avec un vieux système qui n'est plus adapté à l'économie d'aujourd'hui.

«Je suis allé en Ukraine récemment, raconte-t-il, et les fermiers là-bas venaient de s'acheter de l'équipement agricole neuf qu'ils avaient payé au complet! Ils m'ont expliqué qu'ils pouvaient faire ça parce qu'ils venaient de vendre tout leur grain et qu'ils avaient reçu tout leur argent en une fois.»

À Keystone Agricultural Producers (KAP), une association d'agriculteurs, les opinions sont beaucoup plus modérées sur la question. Mac McCorquobali soutient «qu'en général, la Commission canadienne du blé fait un bon travail», surtout en ce qui concerne le marketing du grain canadien. «Notre organisation pense cependant que la Commission a quelques améliorations à apporter et qu'elle doit devenir plus flexible», ajoute-t-il

Bruno Sterckeman, traducteur à la CCB, explique de son côté que l'organisme d'État a été fondé il y a 60 ans pour protéger les producteurs de grains contre les fluctuations du marché. «C'est un système qui a très bien servi les agriculteurs jusqu'à maintenant», assure-t-il.

Si c'est le cas, comment se fait-il que les prix que reçoivent les agriculteurs sans passer par la CCB soient presque le double de ce qu'ils reçoivent habituellement? «Dans les années où les États-Unis et l'Union européenne utilisent des subventions à l'exportation, il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que les prix de la CCB soient équivalents aux prix comptants ou aux prix affichés quotidiennement aux États-Unis», explique-t-on dans le pamphlet d'information de la CCB.

«Le Canada n'a pas de programme à l'exportation comme celui des États-Unis qui permet aux sociétés céréalières américaines de réduire les prix à l'exportation. Ainsi, lorsque la CCB vend des céréales sur des marchés subventionnés, elle doit réduire ses prix pour demeurer compétitive. Le règlement final de la CCB reflète donc un mélange des prix obtenus sur les marchés subventionnés et non subventionnés. Ce prix pondéré ne peut donc être comparable au prix offert aux États-Unis.»

Bruno Sterckeman ajoute que le grain canadien possède une très bonne réputation sur le marché mondial et que briser le monopole de la CCB risquerait d'abaisser la qualité du grain exporté.

La Commission canadienne du blé débutera après les Fêtes une vérification de son système de commercialisation. Par l'entremise d'audiences publiques, les agriculteurs pourront proposer leurs recommandations. Le rapport sera déposé au ministre fédéral de l'Agriculture en juin 1996.

Carole THIBEAULT

Moisson Winnipeg accepte la viande de chevreuil

Les chasseurs viennent en aide aux plus démunis

Il est fort possible que les banques alimentaires de la province aient plus de viande à offrir à leurs clients cette année. Grâce à un programme mis en place par Moisson Winnipeg, organisme qui distribue des denrées alimentaires, les chasseurs de cervidés pourront offrir leurs surplus de viande aux plus démunis.

«La viande est un bien de consommation qui est plutôt rare dans les banques alimentaires, constate un bénévole de Moisson Winnipeg, Joseph Veilleux. Avec le programme, le chasseur peut nous appeler et on va lui donner le nom d'un abattoir qui va débiter sa bête. Le chasseur peut donner l'animal en entier ou seulement certaines parties.»

Plusieurs abattoirs de la province ont obtenu des permis spéciaux du ministère manitobain de la Santé pour procéder à une telle opération. Les abattoirs ont aussi la responsabilité d'emballer et d'étiqueter les morceaux de viande qui seront distribués en priorité dans les banques alimentaires du milieu rural. «Le programme donne la priorité au rural, dit Joseph Veilleux, mais on s'attend à ce qu'il en reste suffisamment pour les banques de la ville.»

La Saskatchewan offre le même type de programme depuis cinq ans. L'an dernier, dans cette province seulement, les organisteurs ont reçu près de 300 animaux, ce qui a permis de nourrir de 8 000 à 10 000 personnes.

Joseph Veilleux ajoute que le programme fait aussi des heureux parmi les chasseurs. «Il y a certaines régions du sud-est du Manitoba ou il y a surpopulation de cervidés et les chasseurs peuvent obtenir deux permis. Seulement, ça leur faisait trop de viande et ils n'en prenaient qu'un seul. Maintenant, ils peuvent donner un animal complet à Moisson Winnipeg. Beaucoup de chasseurs m'ont dit qu'ils prendraient deux permis cette année.»

Carole THIBEAULT



Comme de la musique

Quelques artistes acadiens se font entendre depuis quelque temps. Il y a par exemple Marie-Jo Thério qui a sorti son premier album *Comme de la musique* cette année, et le groupe Zéro°Celsius, qui était de passage à Saint-Boniface le samedi 25 novembre.

Marie-Jo Thério s'est bien entourée pour son premier disque: Daniel Lavoie a assuré la réalisation de l'album ainsi que les chœurs et les claviers dans plusieurs chansons; Danièle Martineau joue de l'accordéon sur les deux premières tounes; puis Zachary Richard a aussi prêté sa voix et son accordéon pour la chanson *Emmène-moi en Louisiane*.

Mais, Marie-Jo Thério a fait ses chansons elle-même, les paroles comme la musique (sauf *La Quête* de Joe Darion, connue grâce à l'adaptation de Jacques Brel). D'ailleurs, la version de Marie-Jo est bien personnelle. Il y a de tout: de superbes mélodies, des chansons entraînantes (*Comme de la musique*) et d'autres qui font rêver (*Plus comme avant* et *Cocagne*). Cette chanteuse a une voix unique, agile, et un style tout à fait à elle.

Elle révèle volontiers ses origines acadiennes dans des chansons comme *À Moncton* («Gisèle, j'te callais yinque de même à cause c'est boring à soir pis qu'y a rien qui va on à Moncton») et *Petite Acadie*. Et c'est tant mieux parce qu'autrement, Marie-Jo Thério chante dans un français sans accent, comme bien d'autres. Vive la différence! Un album à écouter!

◆◆◆

L'album de Zéro°Celsius est intitulé *Contes du Coude/Tales from the Bend* et comporte 15 chansons françaises et anglaises. Les cinq musiciens expliquent que le Coude, c'est l'ancien nom de leur ville d'origine, Moncton. On nous avertit aussi que les chansons traitent «de ce que c'est de grandir au "Coude" et d'être jeunes et un peu fous.»

Si vous vous attendez à entendre du folklore, détrompez-vous! Certes, on y reconnaît des racines acadiennes (*Petitcodiac* et *Marie-Madelon*, par exemple), mais c'est plutôt du rock heavy-metal tirant sur l'alternatif. Ce n'est pas le genre de musique que je préfère, mais je dois dire que j'ai bien aimé leur concert au Rendez-vous le 25 novembre, plein d'énergie. J'ai tapé du pied tout le long.

On retrouve cette énergie sur le disque, au point où on dirait qu'il s'agit d'un enregistrement "live". Ça a des bons et des mauvais côtés: les harmonies ne sont pas très soignées et le son n'est pas excellent. Mais j'ai tout de même été charmée par l'accent des musiciens et le langage très parlé qu'ils utilisent. Par exemple: «-T'essaye d'parler mais ils t'écoutent pas, carent pas quosse tu dis, carent pas quosse que t'as», ou «J'veux pas te ouère, hales-toi d'ma face...». OK, c'est pas gentil, mais c'est du rock honnête. Bravo.

Régine Ings-Geiger, auteure de Thompson, fille du diable

Le Nord, c'est les vacances

Thompson pourrait bien être la ville la plus jeune du Manitoba, ayant été fondée au cours des années 1950 pour loger les travailleurs des mines de nickel. Également, elle pourrait être la ville qui disparaîtra le plus rapidement puisque son existence repose sur la quantité de nickel qui se trouve dans le sol.

«C'est écrit dans le contrat de INCO (International Nickel Company), précise Régine Ings-Geiger, auteure du livre *Thompson, fille du diable*. Quand il n'y aura plus de nickel et que INCO cessera ses activités, l'entreprise doit enlever tout le complexe minier et le rendre à la nature.»

Régine Ings-Geiger croit que quelques personnes demeureraient mais que la plupart partiraient. Par contre, ce scénario n'est pas pour demain: INCO vient de découvrir un gisement de nickel très important à environ 30 kilomètres au sud de Thompson.

Cette ville de 14 000 habitants se trouve à 740 kilomètres au nord de Winnipeg, au cœur de la forêt boréale. Il y a environ 60 jours dans l'année où il ne gèle pas et on y voit un peu l'effet du soleil de minuit. La première neige peut tomber dès le mois d'août et la température descend parfois jusqu'à - 50 °C.

C'est pourtant là que Régine Ings-Geiger, d'origine belge, a choisi d'élire domicile. «Quand on me pose la question, ma réponse surprend toujours les gens. J'avais envie de vivre une expérience dans le Nord. On va me prendre pour une folle mais j'aime le Nord. Je suis en vacances tous les jours ici!»


photo: Karine Beaudette

Régine Ings-Geiger, de passage à Saint-Boniface pour faire la promotion de son livre.

Née en Wallonie, en Belgique, elle est arrivée au Canada comme immigrante reçue en 1983. De Montréal, où elle a demeuré avec son fils jusqu'en juin 1990, elle a fait le long voyage de cinq jours en train jusqu'à Thompson. «J'avais aussi envie de voir de quoi avait l'air les Anglais, et que mon fils devienne bilingue.»

Depuis son arrivée à Thompson, Régine Ings-Geiger a découvert une petite communauté francophone d'environ 500 personnes. «Mon objectif, en écrivant le livre, c'était de faire découvrir Thompson mais aussi, cette communauté francophone. Il y a beaucoup de gens du Sud du Manitoba qui ignorent qu'il y a des francophones du Nord.»

Certains de ces francophones sont arrivés au moment de la prospection dans les années 1950 alors que d'autres sont arrivés plus tard. Plusieurs avaient cessé de parler français et ont redécouvert leur langue maternelle avec l'aide de Régine Ings-Geiger.

«J'ai l'impression que les francophones ont moins peur de parler français maintenant. Je ne sais pas si c'est ma philosophie qui déteint sur eux. Moi, je parle français quand je veux. Je revendique mes droits et je vais jusqu'au bout.» C'est grâce à elle qu'on trouve des livres français dans les rayons de la bibliothèque municipale.

Dont *Thompson, fille du diable*, premier livre en français écrit au sujet de la ville. «La première partie du livre parle de l'histoire de Thompson. Il n'existe pas de livre là-dessus, ni en anglais, ni en français. Il me semble que l'histoire d'un pays commence par l'histoire de son village.»

Le livre aborde aussi les techniques minières, intimement liées à l'histoire de la petite ville, le tout agrémenté de photos historiques et actuelles. Puis, l'auteure présente une série de témoignages. «La plupart des personnes que j'ai rencontrées sont francophones, mais il y a aussi des anglophones, et un Mexicain qui est venu se perdre ici!»

Avec le titre, Régine Ings-Geiger s'est amusé à mystifier les gens: «-J'aurais pu écrire Thompson, fille du nickel. Ç'aurait été juste mais trop simple. Pour comprendre, il faut remonter dans le temps et dans l'espace.»

Au Moyen Âge dans les mines de cuivre (appelé *kupfer* en allemand), on tombait parfois sur un minerai difficile à extraire qui avait des réactions chimiques différentes. «Les travailleurs surnommèrent ce minerai *kupfer-niccel*, le cuivre du diable. *Niccel*, c'était l'esprit mauvais des mines, inspiré de Nicor, monstre des mers. Plus tard, quand un scientifique a pu extraire le minerai à l'état pur, il l'a appelé tout simplement nickel.»

Régine Ings-Geiger, qui méritait récemment le prix Riel, est à la Boutique du Livre jusqu'au 2 décembre pour rencontrer le public et signer des exemplaires de son livre.

Karine BEAUDETTE

Le club Franc-Nord

Les francophones du Nord se sentent bien isolés des autres francophones de la province et Régine Ings-Geiger aimerait bien que cela change. «J'espère qu'avec le club culturel Franc-Nord, qu'on vient tout juste de former, on va pouvoir établir des relations avec les francophones du Sud.»

Franc-Nord espère faire des échanges avec les gens du Sud. Le club veut aussi organiser des activités pour regrouper les francophones de la région et leur donner des occasions de parler, de lire et d'écrire en français.

Le seul autre regroupement francophone qui a existé à Thompson était un groupe de Canadian Parents for French, qui a cessé ses activités parce que les membres se faisaient insulter. Régine Ings-Geiger espère que la réalité francophone a changé depuis, avec la mise en œuvre de programmes d'immersion aux niveaux primaire et secondaire.

K.B.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher, 233-8972): ***Simonak*** le 1er décembre; ***Norman Ferraris*** au Mârdi Jazz le 5 décembre; ***Lui et Lui*** les 7 et 8 décembre décembre; et ***Earl MacDonald*** au Mârdi Jazz le 12 décembre. Entrée gratuite.

❖ La chanteuse ***Angèle Arseneault*** est de passage au Manitoba les 2 et 3 décembre au Centre récréatif de Saint-Pierre-Jolys (545, Hébert) à 20 h. Billets (16 $): 433-7177 ou 433-7223, avant le 24 novembre.

❖ L'Ensemble MusikBarock propose: ***Les Goûts réunis*** avec le violoniste David Stewart comme invité. Le vendredi 1er décembre à 20 h à l'église mennonite Bethel (870, Carter). Info: 453-4946.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente: ***Grand Piano*** avec le pianiste invité Stephen Hough le 2 décembre à 20 h; ***The Doctor Is In*** de la série Pops les 7 et 9 décembre à 20 h et le 10 décembre à 14 h; et ***Vienna Dances*** le 8 décembre à 20 h. À la salle du Centenaire. Info: 949-3976.



David Stewart est l'invité de l'Ensemble MusikBarock le 1er décembre et du groupe Groundswell le 9 décembre.

❖ L'Orchestre du Commandement aérien de Winnipeg présente son ***concert de Noël*** annuel le 10 décembre à 19 h (les portes ouvrent à 18 h). À l'édifice 21 de la base (entrée de la rue Sharpe). Entrée gratuite; les dons à la banque alimentaire militaire seraient appréciés.

❖ Le Calvary Temple (440, Hargrave) présente ***Le Messie*** de Handel les 10, 12, 14, 15 et 17 décembre. Entrée gratuite. Info: 943-4551.



Stormchasers **au IMAX.**

❖ Dans la série de musique nouvelle Groundswell, on présente ***Red, Hot and New!*** avec la participation du violoniste David Stewart, entre autres. Le samedi 9 décembre à 20 h au studio 204 de Ballet royal de Winnipeg (320, Graham). Info: 943-5770.

THÉÂTRE

❖ À l'affiche du Manitoba Theatre Centre (174, Market): ***Season's Greetings*** de Alan Ayckbourn jusqu'au 16 décembre; et au Warehouse: ***Our Country's Good*** de Timberlake Wertenbaker jusqu'au 2 décembre. Info: 942-6537.

❖ Le Prairie Theatre Exchange (place Portage, 3e étage) propose: ***Playboy of the West Indies*** de J.M. Synge jusqu'au 2 décembre. Info: 942-5483.

❖ La troupe Manitoba Theatre for Young People présente: ***The Nightingale*** inspiré du conte de Hans Christian Andersen. Du 8 au 17 décembre au théâtre Gas Station. Info: 947-0394.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM (340, Provencher): ***Un livre est un lieu***, exposition de livres d'artistes. Jusqu'au 7 janvier.

❖ À la galerie de l'Alliance française (934, Corydon): ***Un paysage canadien***, exposition de monotypes de Hildegard Sen. Jusqu'au 22 décembre.

❖ La galerie du St. Norbert Arts & Cultural Centre présente: ***Ground/Connection***, collection de sculptures et d'œuvres d'installation. Jusqu'au 28 janvier. Info: 269-0564.

❖ Au Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, Memorial): ***La collection d'art de Gabrielle Roy, don de Marcel Carbotte*** au Musée du Québec, jusqu'au 31 décembre.

EN FAMILLE

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) propose de la ***pêche sur glace*** gratuite toute la journée du dimanche 3 décembre; et un atelier de ***fabrication de centres de table*** (prière de s'inscrire à l'avance) le 9 décembre de 13 h à 16 h;. Info: 989-8355.

❖ La ***patinoire extérieure*** de La Fourche accueille les patineurs jusqu'au printemps. La patinoire est accessible en tout temps et le Pavillon (cantine, location de patins) est ouvert jusqu'à 20 h tous les soirs (22 h le vendredi). Info: 957-7618.

❖ Les membres du Musée des enfants (45, Forks Market) sont convoqués à une fête de Noël le jeudi 7 décembre de 18 h 30 à 20 h 30. Info: 956-KIDS.

❖ Au Musée de l'Homme et de la Nature (190, Rupert), promenez-vous dans une rue de ***Winnipeg à la mode des années 1920***. Et au Planétarium, on présente ***The Alien Who Stole Christmas*** et autres. Info: 956-2830.

CINÉMA

❖ Le théâtre IMAX (393, Portage) présente: ***Stormchasers*** qui explore les phénomènes naturels des tornades, des ouragans et des orages électriques, entre autres. Info: 956-2400.

❖ À l'affiche de la Cinémathèque (100, Arthur): ***Grosse Fatigue***, de Michel Blanc, du 9 au 14 décembre; le court métrage Picoti Picota de Manon Briand le 9 décembre à 19 h 30. Info: 942-2776.

Sélection recueillie par
Karine BEAUDETTE

PROVINCE

Commémoration du 6 décembre 1989

Le 6 décembre 1989, un homme armé d'un fusil et muni d'une liste de noms de femmes est entré dans l'École Polytechnique de l'Université de Montréal et a tiré sur des femmes, faisant 14 victimes.

Depuis, chaque année, l'organisme Réseau organise une cérémonie pour rappeler ces jeunes femmes, dont le sort symbolise «celui de toutes les femmes qui subissent jusqu'à la mort la violence des hommes».

Cette cérémonie aura lieu au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) le 6 décembre à midi, avec la collaboration de l'Association des étudiantes et des étudiants du CUSB, Pluri-elles, l'Entre-Temps des Franco-Manitobaines et le Manitoba Women's Advisory Council.

S. L.

Intitulé J'avais dans les yeux

Marcel Soulodre lance son premier disque

Le public est invité au lancement du premier disque compact de Marcel Soulodre, le 5 décembre à 20 h 30 au Pockets Bar & Grill (171, rue McDermot). L'entrée est gratuite, «mais il est interdit de sortir sans avoir acheté le disque», lance à la blague le chansonnier franco-manitobain.

«Découvert» par Radio-Canada qui lui attribuait il y a quelques années un prix dans le cadre du concours Phonogramme, Marcel Soulodre a par la suite remporté le Gala provincial puis le Gala interprovincial de la chanson, ce qui lui permettait d'envisager plus sérieusement une carrière en français.

Ce premier disque compact intitulé *J'avais dans les yeux* comprend 11 titres dont des succès connus, comme *King Louis,* et des nouveautés écrites en collaboration avec Bernard Bocquel. «Mais King Louis, explique Marcel Soulodre, je l'ai retravaillé pour lui donner plus de punch.» Là aussi, les amateurs pourront donc faire des découvertes.

Marcel Soulodre revient d'une tournée pancanadienne dans le cadre du Coup de cœur francophone où il a testé ses chansons. L'accueil du public, dit-il, a été très bon. «À Montréal, je faisais la première partie du spectacle de Jean-Pierre Ferland et je devais jouer pendant 20 minutes. Mais les gens ont aimé ça et j'ai joué pendant 50 minutes!

«Une tournée comme celle-là me donne la chance de pénétrer dans des endroits où j'ai moins de contacts, comme Moncton, Montréal ou Toronto. Ça permet d'établir l'image de Marcel Soulodre, de leur faire savoir qui je suis et ce que je fais.»

Heureux que ses chansons tournent aussi dans les radios anglophones, Marcel Soulodre souligne que son album est produit par le réseau anglais de Radio-Canada, où l'enregistrement en studio a été réalisé. Il lui reste maintenant à organiser un réseau de distribution pour lui permettre d'écouler les 2 000 copies de son album, qu'on peut aussi se procurer par écrit. (1)

Il se prépare enfin à donner quelques spectacles à Winnipeg, dont deux au Canot les 7 et 8 décembre. On pourra aussi l'entendre lors du lancement français de *J'avais dans les yeux* dans le cadre de l'émission Chute Libre de CKSB, le samedi 2 décembre à 9 h 30.

Sylviane LANTHIER

(1) Il suffit d'envoyer un chèque (18 $) à: Irrational Man, C.P. 64, Saint-Boniface, R2H 3B4.



photo: Robert Tinker

Marcel Soulodre.

Le 9 décembre à 19 h

Participez à la guignolée!

Comme c'est la tradition dans Saint-Boniface, il y aura une guignolée cette année encore, dont le but est de recueillir de l'argent, de la nourriture et des vêtements pour que l'organisme Moisson Winnipeg puisse distribuer ces biens aux plus démunis.

La guignolée, qui aura lieu le samedi 9 décembre, débutera à 19 h devant le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) et passera dans les rues Cathédrale, Masson, Langevin, Dollard, Louis-Riel, Jeanne-D'Arc, Despins et Aulneau.

Une charrette tirée par des chevaux sera suivie du camion de Moisson Winnipeg et de camionnettes pour ceux et celles qui auront besoin de se réchauffer. Toute la communauté est invitée à participer et à venir chanter des cantiques de Noël traditionnels tout en recueillant les dons.

Le but de la guignolée, comme l'expliquent les organisateurs, est de rapprocher les résidants de Saint-Boniface pendant le temps des Fêtes et de promouvoir notre patrimoine.

Les participants peuvent apporter des lanternes et il est conseillé de s'habiller chaudement. La guignolée terminée, ils sont invités à se réunir au CUSB autour d'un goûter.

L'édition 1995 de la guignolée est organisée par les Associés du Fort Gibraltar, la Compagnie du Sieur de La Vérendrye, l'Association des étudiant(e)s du CUSB, la troupe Chiens de soleil et le CUSB.

Renseignements: Jérôme Marchildon au 467-3308.

S. L.

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Télé-horaire de la semaine du 4 au 10 décembre 1995



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- 6h05 Looping
- 6h30 Bon matin
- 9h00 Les chatouilles du matin
- 9h01 Pacha et les chats
- 9h15 Iris le gentil professeur
- 9h30 La maison de Ouimzie (lundi et mardi)
  Johnson et ses amis (mercredi au vendredi)
- 10h00 Babar
- 10h30 Olives et papayes
- 11h00 Christiane Charette en direct
- 12h00 Le midi
- 12h30 Christiane Charette en direct
- 13h00 Louvain à la carte
- 14h00 Les p'tits bonheurs de Clémence
- 15h00 Les contes d'Avonlea (lundi)
  Au nord du 60e (mardi)
  Maria Vandamme (mercredi)
  La grande cabriole (jeudi)
  Châteauvallon (vendredi)

Lundi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Bêtes pas bêtes+
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h29 La petite vie
- 19h00 À nous deux!
- 20h00 Enjeux
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 4 et demi...
- 23h30 La politique fédérale
- 23h40 En toute liberté
- 0h15 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Océane
- 16h50 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h29 La facture
- 19h00 Un rêve en héritage
- 20h00 Les Fridolinades
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 C'est juste une farce!
- 23h30 Découverte
- 0h15 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 L'Infernale machine du Dr V
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h29 Moi et l'autre...
- 19h00 Sous un ciel variable
- 20h00 Jalna
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 L'enfer c'est nous autres
- 23h30 Vues d'ici
- 1h20 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Les Twist
- 16h50 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Zap
- 20h00 Shehaweh
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 23h00 Les nouvelles du sport
- 23h25 La météo
- 23h30 L'Écuyer
- ➤ 0h30 Cinéma: **Mémoires de Brighton Beach**. *É.-U. 1986. Comédie de mœurs. Voulant devenir écrivain, un adolescent note dans un cahier ses réflexions sur la vie.*
- 1h45 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Sur la piste
- 16h55 0340
- 17h00 Fais-moi peur!
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Autostop
- 18h59 Lance et compte
- 21h00 Scènes de la vie culturelle
- 22h00 Le téléjournal
- 22h25 Le point médias
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les nouvelles du sport
- 23h55 La météo
- ➤ 0h00 Cinéma: **La tentation de Vénus**. *É.-U. - G.-B. 1991. Drame de mœurs. Un chef d'orchestre hongrois est invité à Paris pour diriger une représentation de l'opéra Tannhaüser, de Wagner. Les répétitions se déroulent dans une atmosphère désordonnée et sa vie d'homme marié et de père de famille se complique lorsqu'il tombe amoureux de sa diva.*
- 1h55 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les contes du chat perché
- 7h30 Richard Scarry
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h01 Clyde
- 8h25 Aladdin
- 8h45 Bouledogue Bazar
- 9h20 La bande à Dingo
- 9h45 La bande à Picsou
- 10h10 Tiny Toons
- 10h30 Bouledogue Bazar
- 10h35 Iznogoud
- 11h00 Génies en herbe
- 11h30 Les pieds dans les plats
- 12h00 L'accent francophone
- 13h00 L'univers des sports
- 14h30 Le roi des émeraudes
- 15h00 Parfums d'Italie
- 15h30 Autostop
- 16h00 Perfecto
- 16h30 Simplement, la vie
- 17h00 Le téléjournal
- 17h20 Raison passion
- 18h00 Country centre-ville
- 18h30 La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
- 21h00 Le téléjournal
- 21h20 Les nouvelles du sport
- 21h45 Chapeau melon et bottes de cuir
- ➤ 22h45 Télé-sélection: **Le clochard de Beverly Hills**. *É.-U. 1986. Comédie. Dave ramène chez lui un clochard suicidaire, Jessy. Ce dernier, une fois rasé et habillé d'élégants vêtements, se révèle un séduisant gaillard qui courtise toutes les femmes de la maison.*
- 1h00 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Winnie l'ourson
- 7h25 L'île aux ours
- 7h40 Budgie, le petit hélicoptère
- 8h02 La petite sirène
- 8h25 Raconte-moi une chanson
- 8h50 Doug
- 9h00 Bouledogue Bazar
- 9h15 Manigances
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Scully rencontre
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 En toute liberté
- 14h00 Horizons
- 15h00 Faites vos gammes
- 16h00 Sous la couverture
- 17h00 La course destination monde
- 18h00 Le téléjournal
- 18h15 Découverte
- 19h00 Le show de l'École nationale de l'humour
- 20h30 Les beaux dimanches: Prix du Gouverneur général pour les arts de la scène 1995
- 22h00 Le téléjournal
- 22h20 Le point
- 22h45 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h15 Ciné-club: **Intolérance**. *É.-U. 1916. Drame. Chef-d'œuvre du cinéma muet qui évoque les effets de la tyrannie dans le Babylone de Balthazar, à l'époque du Christ, dans la France des guerres de religion et au XXe siècle.*
- 2h05 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Top modèles
- 9h30 Aimer
- 10h00 Bon appétit
- 10h30 La vie à Montréal
- 10h45 Première ligne
- 12h30 Les feux de l'amour
- 13h30 Bibi et Geneviève
- 14h00 Sous le signe du faucon
- 15h00 Claire Lamarche

Lundi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Là tu parles!
- 18h30 Rira bien...
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 Les machos
- 21h00 Cha ba da
- 22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 23h02 Astro Jojo
- 23h30 Fermeture

Mardi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville
- 19h00 Le match de la vie
- 20h00 *À communiquer*
- 21h00 Cha ba da
- 22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 23h02 Astro Jojo
- ➤ 23h30 Ciné-lune: **Affectueusement Violette**. *Can. 1987. Drame sentimental. Une idylle un peu compliquée naît entre une jeune historienne et un homme à qui elle a tenté de dérober un document.*
- 1h00 Fermeture

Mercredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Ent'Cadieux
- 19h30 Qui vive!
- 20h00 La guerre de la drogue: Camarena
- 21h00 Cha ba da
- 22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 23h06 Astro Jojo
- ➤ 23h34 Ciné-lune: **Haute tension: La mort en dédicace**. *Can. 1989. Drame d'espionnage. L'auteure d'un livre traitant d'espionnage est approchée par un vendeur d'armes qui se dit traqué par des Israéliens.*
- 2h34 Fermeture

Jeudi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Beverly Hills 90210
- 19h00 Je te salue Marie
- 19h30 Les ailes de la mode
- 20h00 Claire Lamarche
- 21h00 Cha ba da
- 22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 23h02 Vision mondiale
- ➤ 0h02 Ciné-lune: **Ne réveillez pas un flic qui dort**. *Fr. 1988. Drame policier. Un commissaire découvre qu'une société secrète d'extrême-droite, composée de policiers, est responsable d'assassinats de criminels restés impunis.*
- 2h02 Fermeture

Vendredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Fort Boyard
- ➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Boris et Natasha**. *Am. 1991. Comédie burlesque. Un couple d'espions débarquent aux États-Unis dans l'espoir d'y retrouver la trace d'un savant disparu.*
- 21h00 Cha ba da
- 22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 23h09 Astro Jojo
- 23h37 Vision mondiale
- ➤ 0h37 Ciné-lune: **Le mystère Silkwood.** *Am. 1983. Drame social. Une ouvrière dans une fabrique d'éléments radioactifs milite pour la sécurité au travail.*
- 3h07 Fermeture

Samedi

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Sailor Moon
- 8h30 Mighty Max
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Libre-échange
- 9h45 Vos élus
- 10h00 Championnat des quilles
- ➤ 11h00 Ciné-maximum: **Rendez-vous dans les nuages**
- 13h30 Magie sur glace Banque Royale
- 15h30 Vidéo rock détente
- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 L'Arche de Noé
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Magie sur glace Banque Royale
- ➤ 19h30 Ciné-Columbo: **Le jardin secret**. *Am. 1993. Conte. Après la mort de ses parents, une fillette vient habiter le château d'un oncle anglais où elle découvre un jardin secret auquel elle redonne vie.*
- 21h30 Benny Hill
- 22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 22h58 Astro Jojo
- ➤ 23h28 Ciné-lune: **Effraction avec préméditation**. *Am. 1983. Comédie policière. Un chômeur de Los Angeles recrute quelques paumés pour cambrioler le coffre d'un prêteur sur gages.*
- 1h28 Fermeture

Dimanche

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Vision mondiale
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Finances
- 10h00 Complètement marteau
- 10h30 Bon dimanche
- ➤ 11h00 Ciné-maximum: **Les jeunes années d'une reine**
- 14h00 Bugs Bunny
- 14h30 Je te salue Marie
- 15h00 Les ailes de la mode
- 15h30 Automag plus
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Quand le cœur attend
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Drôle de vidéo
- 18h00 J.E.
- 19h00 Magie sur glace Banque Royale
- 21h00 L'événement
- 22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 22h50 Complètement marteau
- 23h19 Finances
- 23h48 Vision mondiale
- 0h48 Fermeture

Les beaux dimanches

Prix du Gouverneur général pour les arts de la scène1995

Gala de la remise des prix du Gouverneur général pour les arts de la scène 1995 à Jeanne Renaud, Denys Arcand, Paul Hébert, Maureen Forrester, Ann Murray, Peter Gzowski et Arthur Gerber. Animateur: André-Philippe Gagnon. Un chœur d'enfants interprète le 50e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Le dimanche 10 décembre à 20 h à la SRC.



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 5h30 Télématin
- 7h55 La météo des cinq continents
- 8h00 Paris lumière
- 8h30 Des chiffres et des lettres (lundi au jeudi)
  Découverte (vendredi)
- 9h00 7 sur 7 (lundi)
  L'événement (mardi)
  Sous la couverture (mercredi)
  Géopolis (jeudi)
  Viva (vendredi)
- 9h45 Correspondances (vendredi)
- 10h00 Contact (lundi)
  Faits divers (mardi)
  Temps présent (mercredi)
  Alice (jeudi)
  L'or de Poranga (vendredi)
- 11h00 Tell quel (lundi)
  Outremers (mardi)
  Panorama (mercredi)
  Plaisir de lire (jeudi)
  Les pays du Québec (vendredi)
- 11h30 Gourmandises
- 11h45 Le 12 h 45
- 12h00 Faites la fête (lundi)
  Bouillon de culture (mardi)
  Bas les masques (mercredi)
  Savoir plus (jeudi)
  Envoyé spécial (vendredi)
- 13h00 Évasion (mardi)
  Magellan (jeudi)
- 13h30 À bon entendeur (mardi)
  Les carnets du bourlingueur (mercredi)
  Découverte (jeudi)
  Fleurs et jardins (vendredi)
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 Le grand jeu TV5
- 14h30 La météo des cinq continents
- 14h35 La chance aux chansons
  Faites vos gammes (vendredi)
- 15h30 Pyramide

Lundi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Espace francophone
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h25 Studio Gabriel
- 17h55 Le grand jeu TV5 (lun. au dim.)
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Faits divers
- 19h30 Bas les masques
- 21h00 Paris lumières
- 21h25 Le grand jeu TV5 (lun. au dim.)
- 21h27 La météo des cinq continents (lundi au dim.)
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Le cercle de minuit
- 0h00 Planète musique
- 1h30 Espace francophone
- 2h00 RFI

Mardi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Espace francophone
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h25 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Temps présent
- 19h30 Ça se discute
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Le cercle de minuit
- 0h00 Bas les masques
- 1h30 Tell quel
- 2h00 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h25 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Jours de guerre
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Le cercle de minuit
- 0h00 Ça se discute
- 1h30 Magellan
- 2h00 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h25 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 L'or de Poranga
- 19h30 Antoine Rives, le juge du terrorisme
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Le cercle de minuit
- 0h00 Viva
- 0h45 Ah! quels titres
- 1h45 7 jours en Afrique
- 2h00 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h25 Revue de presse canadienne
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 30 millions d'amis
- 17h25 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h30 Les FrancoFolies de Montréal
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 Revue de presse canadienne
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Taratata
- 0h00 Ça colle et c'est piquant
- 0h45 Bon week-end
- 1h20 Les carnets du boulingueur
- 1h45 RFI

Samedi

- 6h30 Découverte
- 7h00 Côté science
- 7h30 Luna park
- 7h55 La météo des cinq continents
- 8h00 Montagne
- 8h30 Faites vos gammes
- 9h30 Fleurs et jardins
- 10h00 30 millions d'amis
- 10h30 Samedi sport
- 11h30 7 jours en Afrique
- 11h45 Le 12 h 45
- 12h00 Sport Africa
- 13h00 Reflets
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 Le grand jeu TV5
- 15h27 La météo des cinq continents
- 14h30 Y'a pas match
- 15h00 Les FrancoFolies de Montréal
- 15h30 Vins et fromages
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Correspondances
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 N'oubliez pas votre brosse à dents
- 20h30 On aura tout vu!
- 21h00 En toute liberté
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Géopolis
- 23h00 Sidamag
- 23h15 Sortie libre
- 0h00 Faut pas rêver
- 1h00 Montagne
- 1h30 Outremers
- 2h00 RFI

Dimanche

- 6h30 Rendez-vous à l'annexe
- 7h00 Rêves en Afrique
- 7h30 Signes
- 7h55 La météo des cinq continents
- 8h00 L'école des fans
- 9h00 On aura tout vu!
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Planète musique
- 11h00 Planète musique
- 11h30 Correspondances
- 11h45 Le 12 h 45
- 12h00 Ah! Quels titres
- 13h00 Contact
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 Le grand jeu TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 Le monde est à vous
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 L'école des fans
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 7 sur 7
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h30 Évasion
- 21h00 Tell quel
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Pulsations
- 23h15 N'oubliez pas votre brosse à dents
- 1h15 Rêves en Afrique
- 1h45 RFI

En bref

Ligue Hanover-Taché
(classement au 26 novembre)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	4	0	0	8
Steinbach	3	1	0	6
La Broquerie	3	2	0	6
Saint-Jean	2	2	0	4
Niverville	[illegible]	2	0	4
Pine Falls	2	3	0	4
Sainte-Anne	[illegible]	6	0	0

Compteurs	B	P	Pts
P. Anderson, Huskies	2	9	11
J. Beauchemin, N. Stars	4	6	10
M. Dumaine, Clippers	5	5	10
Ray Meilleur, Clippers	2	7	9
S. Pottie, Aces	3	6	9
T. Thomas, P. Kings	2	6	8
T. Kemball, P. Kings	3	5	8
G. Friesen, Huskies	2	6	8
B. Lafournaise, N. Stars	3	4	7
P. Gauthier, Habs	3	4	7
R. Chaput, Aces	2	5	7
R. Rioux, Royals	0	7	7
P. Penner, Huskies	5	2	7

Les matchs à venir

Le vendredi 1er décembre
Niverville se rend à Île-des-Chênes.

Le samedi 2 décembre
Steinbach se rend à Niverville.
La Broquerie se rend à Pine Falls.

Le dimanche 3 décembre
Saint-Jean se rend à Pine Falls.
La Broquerie se rend à Sainte-Anne.

Ligue de ringuette, Eastman
(classement au 27 novembre)

NOVICE B	G	P	N	Pts
Pineview	3	0	0	[illegible]
Lorette	2	2	0	4
Steinbach	2	0	0	4
Lac du Bonnet	0	3	0	[illegible]
Sainte-Anne	0	2	0	[illegible]

PETITES B	G	P	N	Pts
Sainte-Anne	4	0	0	8
Landmark	3	1	1	7
Niv./Ste-Agathe 1	3	0	0	6
Pineview	2	0	0	4
Steinbach 2	1	3	0	2
Lac du Bonnet	0	2	1	1
Steinbach 1	0	3	0	0
Mitchell	0	3	0	0

TWEENS A	G	P	N	Pts
Lorette	1	1	0	2
Pineview	1	0	0	2
Steinbach	0	1	0	0

TWEENS B	G	P	N	Pts
Mitchell	3	0	0	6
Sainte-Anne	1	1	0	2
Landmark	1	1	0	2
Niv.-Ste-Agathe	0	2	0	0
Lac du Bonnet	0	1	0	0

J. BELLES B	G	P	N	Pts
Lac du Bonnet	1	0	0	2
Steinbach	0	1	0	0

BELLES B	G	P	N	Pts
Grunthal	2	1	0	4
Lorette	1	2	0	2
Pineview	1	1	0	2

Ligue Hanover-Taché Junior
(classement au 26 novembre)

	G	P	N	Pts
Landmark	4	0	1	9
La Broquerie	4	2	0	8
Île-des-Chênes	4	3	0	8
Niverville	3	1	1	7
Steinbach	3	4	0	6
Mitchell	2	3	0	4
Grunthal	2	4	0	4
Saint-Pierre	0	5	0	0

Compteurs	B	P	Pts
M. Normandeau, Habs	9	10	19
B. Plett, Blues	7	10	17
C. Hebel, Habs	9	7	16
M. Gagnon, Habs	5	9	14
R. Maslanka, Habs	5	9	14
P. Gauthier, Habs	7	6	13
S. Henrotte, Blues	4	9	13
R. Toews, Huskies	8	5	13
J. Driedger, R. Wings	1	11	12
A. Bowcott, R. Wings	7	5	12

Les matchs à venir

Le vendredi 1er décembre
Mitchell se rend à La Broquerie.
Île-des-Chênes se rend à Landmark.

Le samedi 2 décembre
Île-des-Chênes se rend à Saint-Pierre.
Niverville se rend à Mitchell.

Six gars de La Broquerie ont chassé le caribou

Septembre dans la toundra

Ce n'est pas pour rien que le Père Noël les a choisis pour tirer son traîneau. Évidemment, on pourrait dire que dans les régions nordiques où le Père Noël vit, il n'avait pas tellement de choix, les espèces animales étant plus rares. Mais les rennes — qu'au Canada on appelle communément caribous — ont aussi un côté majestueux, une façon altière de porter leurs bois qui en fait de parfaits émissaires pour un personnage de cette importance et pour la mission qui leur est confiée: apporter aux enfants leurs cadeaux de Noël.



Les chasseurs Luc, Guy, Richard et Roger Taillefer, panaches à l'appui!

Mais ce n'est pas le Père Noël qui intéressaient Denis Vielfaure et ses amis Richard, Luc, Gérard, Roger et Guy Taillefer quand ils sont partis à la chasse dans le Nord, en septembre dernier. Ce sont les caribous. Ils se rendaient sur leur territoire pour les plaisirs de la chasse, évidemment. Mais ils y allaient aussi pour l'aventure que représentait cette escapade dans la toundra, et parce que la rencontre de ces grands animaux du Nord reste quand même une expérience unique dans la vie d'un amateur de la nature.

Ils ont passé une semaine au milieu de la toundra, à 5 km de la frontière des Territoires-du-Nord-Ouest, et à environ 50 km au nord du lac Nejanilini, un endroit bien connu des chasseurs et des pêcheurs manitobains.

Mais n'essayez pas de leur faire préciser davantage le lieu de leur retraite; c'est un secret bien gardé. Un secret de chasseurs qui aimeraient bien que leur petit paradis puisse rester vierge... en attendant leur retour bien entendu!

Pour s'y rendre, ils ont emprunté la route qui mène à Lynn Lake, où les attendait un immense hydravion. «On avait 3 000 livres d'équipement, explique Denis Vielfaure. Cet avion-là était chargé. On était tassés. Le voyage a duré deux heures et demie.» Et à voir l'expression des frères Richard et Luc Taillefer à l'évocation de ce voyage, l'aventure commençait réellement avec ce périple en avion!

L'hydravion les a déposés sur les rives d'un lac, eux trois et leurs compagnons, Gérard, Roger et Guy Taillefer. Ils avaient apporté tout ce dont ils auraient besoin : tente, lits, sacs de couchage, table, chaises, nourriture déshydratée, lait en poudre, matériel de chasse.

«On n'avait pas amené de viande, explique Richard Taillefer. On s'était dit: le premier caribou qu'on voit, on le tire et on le mange!» «On a aussi attrapé des poules et des poissons», ajoute son frère Luc.

Charmés par la beauté de la toundra, dont le sol de pierres et de mousse se couvre de fleurs rouges à cette période de l'année, les chasseurs en ont eu pour leur argent question dépaysement. «On a vu des aurores boréales dont les dessins descendent presque jusqu'au sol!»

Ils ont aussi vu une vingtaine de caribous par jour... Ils s'attendaient à en voir 2 000! «On n'a pas été chanceux, admet Denis Vielfaure. Le gros de la migration a passé 50 km plus à l'ouest.» La migration, c'est un troupeau d'environ 250 000 têtes, qui avance à un rythme relativement tranquille par beau temps.

Mais ils ont eu du temps maussade. Pluie, neige, vent, froid: les éléments étaient au rendez-vous! Le mercure diminuait à -5 degrés Celsius la nuit. De quoi rendre essentiel le café matinal!

Ils ont tout de même attrapé cinq bêtes et sont retournés à la maison avec chacun 80 livres de viande. Ils ont évidemment ramené les panaches. «C'était nouveau pour nous, lance Luc Taillefer. On savait pas ce que c'était qu'un gros panache de caribou. les premières bêtes qu'on tirait, on se disait: wow! Jusqu'au jour où le père (Guy Taillefer) en a tiré un vrai gros!»

Guy Taillefer a gardé la tête au complet. Les bois de son animal, aux dires de ses fils, faisaient dans les cinq pieds de hauteur et trois pieds de largeur. «Il l'a amené chez un texidermiste. Ces gens-là attribuent des scores aux panaches. Celui de Guy a eu 367 points.»

Le rêve d'un chasseur, c'est d'abattre un animal qui fait dans les 340 points. Ce qui donne accès au livre *Boone and Crockett*, sorte de livre des records. Guy Taillefer vient d'y faire son entrée!

Ils ont aussi vu un loup arctique. «J'étais avec Guy, raconte Luc Taillefer. On était assis sur une roche. Le loup avançait vers nous. Il est venu assez proche! Il ne semblait pas nous voir. Un moment donné, on a eu peur! Mon père a pris son fusil. Puis le loup nous a vus. On s'est regardés. Il a viré de bord.»

Depuis leur retour, ils se sont remis à la chasse au chevreuil, qu'on peut aisément pratiquer aux alentours de La Broquerie. Mais tous les six, ils rêvent encore de grands espaces et de chasser des espèces différentes. L'an prochain, peut-être?

Sylviane LANTHIER

Le reconnaissez-vous ?

Ce petit garçon faisait partie de la Chorale du jardin Langevin en 1946-1947, alors que la chorale a participé à plusieurs reprises à des émissions de CKSB, chantant par exemple pour la prière du matin ou lors des émissions du temps de Noël.



À l'occasion du 50e anniversaire de CKSB, on cherche à retracer les anciens membres de la chorale, qui était sous la direction de sœur Juliette Valcourt (sœur Saint-Louis à l'époque). La chorale comptait une douzaine de membres environ, tous des élèves des sœurs oblates, dont Élie Savoie, Ronald Dufault, Paul Lemieux et Jean Dufault.

Si vous avez fait partie de cette chorale ou si vous pouvez aider à en retracer les anciens membres, veuillez communiquer avec Philippe Prince, lui-même un ancien membre, au 233-2784.

S. L.

Championnat de volley-ball dans la MCCAA

Les Voyageurs du CUSB l'emportent!



De gauche à droite (rangée arriére): Micheline Sabourin, Nicole Saurette, Jocelyne Nault, Mona Dupuis, Sylvie Joanisse, Lynda Trudeau, Rachelle Fréchette (entraîneure). De gauche à droite (à genou): Ginette Dorge, Tina Dumaine, Nicole Longpré, Lise Lamoureux, Monica Lemoine et Mélanie Beaudin (par terre avec le ballon).

L'équipe féminine de volley-ball du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a remporté la victoire, en fin de semaine dernière, dans la ligue Manitoba Christian Colleges Athletic Association (MCCAA).

Après avoir affronté l'équipe du Providence College en demi-finale, les Voyageurs du CUSB l'ont emporté en finale sur le Canadian Mennonite Brethen College de Winnipeg en quatre manches. «À la fin, on jouait seulement sur l'adrénaline, on n'avait plus d'énergie!», raconte la capitaine et vétéran de l'équipe, Nicole Saurette.

L'équipe du CUSB, qui avait perdu son titre de championne l'année dernière au profit des mêmes adversaires, était heureuse de se retrouver en possession du trophée. «C'était important pour moi que les filles gagnent, surtout pour les vétérans comme Nicole», souligne l'entraîneure Rachelle Fréchette.

Selon Nicole Saurette, la victoire a été possible grâce aux nombreux conseils de leur entraîneure, notamment celui-ci: «Pour être l'équipe numéro un, il faut agir comme si on l'était!».

Carole THIBEAULT

Gens d'ici

Un vérificateur dans les logiciels

«C'est difficile de partir parce que je suis dévoué à ce que je fais et je me demande si c'est le temps de partir», lance Gérald Labossière qui quittera malgré tout son poste de vérificateur général à la Ville de Winnipeg.

Bien qu'il demeure dans le domaine de la finance, Gérald Labossière s'est laissé tenter par un changement de carrière assez radical pour devenir un joueur de première instance dans le développement de la compagnie Momentum Software Corporation. Le propriétaire, Charles Laflèche, a d'ailleurs reçu le prix d'Entrepreneur de l'année remis récemment par la Chambre de commerce de Saint-Boniface.

«J'avais déjà collaboré avec Charles pour le développement de stratégies et ça avait bien fonctionné.» Momentum Software Corporation se spécialise dans l'adaptation d'un logiciel financier (Great Plains) dans le domaine de la santé.



Gérald Labossière.

«On parle beaucoup de l'impact de la technologie. Et présentement, les institutions de santé sont en train de convertir leurs applications en Windows. Nous, on adapte tout ça selon le besoin de l'institution. Il faut en profiter car c'est un secteur où il n'y a pas encore beaucoup de compétition», fait remarquer celui qui a aussi œuvré au sein de la firme Coopers & Lybrand et pour les caisses populaires du Manitoba.

Pour l'instant, Gérald Labossière ne connaît pas exactement le poste qu'il occupera mais il sait qu'il sera responsable des finances et de la stratégie de marketing pour le développement de la compagnie au Canada et aux États-Unis. «Il faut développer un réseau de vendeurs, un réseau de service après vente, le service d'installation. J'ai hâte car j'ai l'impression qu'on va bâtir quelque chose».

Originaire de Saint-Léon, Gérald Labossière souligne qu'un autre facteur anime son enthousiasme: «J'ai toujours travaillé dans des situations de redressement, où il fallait surveiller les dépenses. Ici, je devrai gérer la croissance de la compagnie. C'est très motivant.»

Gérald Labossière sera au service de Momentum Software Corporation à partir du mois de février. Pour l'instant, il est responsable de trouver son successeur à la Ville de Winnipeg.

Carole THIBEAULT

SOCIÉTÉ

L'heure des repas est-elle infernale?

Mettez un peu de discipline dans votre assiette!

Il fut un temps où le mot discipline était presque tabou. L'heure était au dialogue et à la négociation avec les enfants. Depuis, un effet de retour du balancier permet aux parents de respirer un peu plus. Entre l'autoritarisme absolu et le laisser-aller total, il existe une autre voie: celle des règles de discipline qui, bien claires, bien comprises et dotées de conséquences connues à l'avance, permettent à l'enfant de se sentir encadré et en sécurité dans les gestes de sa vie quotidienne. Finies les chicanes familiales qui demandent tant d'énergie et rendent la vie infernale!

La discipline était au cœur de deux ateliers offerts par la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) lors de sa récente Journée provinciale de l'enfance, à laquelle environ 75 parents ont participé.

Mère de quatre enfants, Brigitte Parent (la bien nommée!) s'était inscrite à un de ces ateliers dans l'espoir d'y trouver des recettes utiles à mettre en pratique dans sa vie de tous les jours. «Comme parent, dit-elle, on ne sait jamais si on fait les bonnes choses, si on est trop sévère, trop flexible, trop mou. L'atelier nous a permis de parler de nos expériences et nous nous sommes aperçus que nous vivions tous les mêmes problèmes!»

L'animatrice, Denise Julien, dit qu'en effet les parents témoignent souvent des problèmes semblables «qui tournent autour de l'organisation du quotidien, qui concernent les routines dans la maison, les repas qui deviennent de moments infernaux.»

Établir des règles de discipline permet aux parents d'évaluer leurs propres valeurs et de «d'établir un ensemble de règles de vie pour un mieux-être de la famille. Dans le mot discipline, il y a le mot disciple. Donc on est un guide, un éducateur pour nos enfants.»



photo: Sylviane Lanthier

Denise Julien: que fait-on quand notre enfant ne veut pas s'habiller le matin?

Denise Julien n'a pas trouvé toute seule les solutions qu'elle propose dans les ateliers qu'elle anime. Elle est membre d'un organisme formé à Québec il y a dix ans par une mère de trois enfants qui sentait le besoin de partager avec d'autres parents. Depuis, Entraide Parents s'est étendu, mais conserve la même philosopie: permettre aux parents d'échanger et de trouver eux-mêmes les solutions qui rendront leur vie familiale plus harmonieuse.

Entraide Parents offre entre autres une formation spécifique de six ateliers intitulée *Vie de famille, de la discipline à l'amour.* Les deux ateliers que Denise Julien a animés le 25 novembre faisaient partie de cette formation.

Ce qu'il faut retenir dans l'établissement de règles de discipline, explique l'animatrice, ce sont les «cinq C»: ces règles doivent être claires, avoir une conséquence, être cohérentes, connues à l'avance et constantes. Les conséquences, explique-t-elle, sont préférables aux punitions puisque, au lieu de défaire un lien d'amitié entre le parent et l'enfant, elles lui permettent d'être responsable de ses actes.

Par exemple, si une règle dit que l'enfant doit se tenir tranquille à table pendant le souper, la conséquence au manquement de cette règle pourrait être qu'il quitte la table. Les parents doivent évidemment mettre en pratique ces conséquences et ne pas s'en tenir aux menaces.

Ces choses peuvent paraître évidentes; pourtant, bon nombre de parents sont confrontés aux crises de leurs enfants et adoptent des attitudes qui permettent à leurs rejetons d'avoir prise sur eux, au lieu de l'inverse.

Et c'est parce que les parents ont toujours des doutes sur leurs comportements et leurs solutions que des groupes comme Entraide Parents ont un rôle à jouer. «Le contact entre les parents permet souvent de dédramatiser les situations familiales», constate Denise Julien.

Des parents qui ont assisté à cet atelier, comme Brigitte Parent, ont tout de suite indiqué à la FPCP leur désir de voir un tel groupe voir le jour à Saint-Boniface.

«Les parents aujourd'hui veulent être à l'écoute de leur enfant, mais aussi l'encadrer et lui donner des limites pour qu'il puisse fonctionner dans d'autres milieux», reconnaît la directrice de la FPCP, Hélène d'Auteuil.

La FPCP offre des programmes de formation pour ceux qui veulent améliorer leurs compétences parentales, «et la discipline pourrait certainement en être un autre».

La FPCP, dit-elle, développe cette année un plan de formation à long terme pour répondre aux besoins des parents dans un continuum, plutôt que de proposer des ateliers qui n'ont pas de liens entre eux d'année en année. On veut donc permettre aux parents de cheminer, tout en répondant aux besoins exprimés.

«Ce plan sera soumis aux parents, explique la directrice. Et s'ils nous disent que la discipline figure parmi les sujets importants, on s'organisera en conséquence.»

Sylviane LANTHIER



Le plan d'épargne. Le plan d'épargne *Real Plus* pour les abonnés résidentiels est remarquable en ce sens que la plupart de nos concurrents refusent d'en reconnaître l'existence. Ils ignorent le fait que si vous dépensez aussi peu que 15$ par mois en frais d'interurbain pour les appels directs ou les appels de poste à poste par *Carte d'appel*, le plan d'épargne *Real Plus*™ de la MTS vous offre une remise de 20 % sur les appels aux 3 numéros que vous composez le plus souvent. Et une remise de 15 % sur tous vos autres appels interurbains. De plus, vous pouvez obtenir des récompenses qui se traduisent par des économies accrues. Aussi, bon nombre d'abonnés réalisent des économies qui rivalisent avec celles offertes par d'autres plans d'épargne qui annoncent des remises soi-disant <<plus élevées>>. C'est pourquoi le plan Real Plus est un <<véritable>> plan d'épargne.

MTS

1 - 8 0 0 - 2 3 0 - 6 4 7 9

Nécrologies



Joseph Doria Leclair

Doria est décédé paisiblement le mardi 21 novembre 1995 entouré de sa femme et de sa famille. Il avait 84 ans.

Il a été précédé de ses parents Joseph et Rose Marie, de ses frères Philbert (Phil), Azarias (Henry), Charles, Louis et Irene Beck, ainsi que de ses deux fils Henri et Paul.

Doria laisse dans le deuil son épouse aimante depuis 60 ans, Juliette; trois fils: Bill (Christine) de Prince George (C.-B.), George (Lise) de Lorette, et Frank de Selkirk; sept filles: Lucille Crabbe de Carman, Jane (Ivan) McFadyen de Prince George (C.-B.), Rose (Norman) Schaubroeck de Selkirk, Judy (Norm) Grégoire de Saint-Norbert, Aggie (Harry) Warkentin de Winnipeg, Doris (Ron) Dunning de Winnipeg, et Mary-Lou (Aurèle) Robert de La Salle; une brue, Della Leclair; 27 petits-enfants et 30 arrière-petits-enfants.

Il laisse aussi deux sœurs: Bernadette (Bernie) McConnell de Winnipeg, Eugénie (Jean) George de Palm Bay en Floride; et un frère, Maurice, également de Palm Bay.

Doria est entré au service de l'armée canadienne en 1942. Son départ, 19 ans plus tard, a été souligné de façon mémorable. Il a ensuite travaillé pour Manitoba Hydro jusqu'à sa retraite en 1975.

Il était membre à vie de ANAF Winnipeg Unit #1. Il a aussi été membre de la Légion royale canadienne, succursale #90 pendant 43 ans.

Doria a demeuré à Saint-Norbert toute sa vie. Il aimait le jardinage, travailler le bois et préparer des soupes faites maison pour ses enfants et ses petits-enfants. On l'aimait beaucoup et il nous manquera.

Le service funéraire, présidé par l'abbé Pierre Gagné, a eu lieu le samedi 25 novembre 1995 à 11 h à l'église catholique de Saint-Norbert, précédé des prières à 10 h 30. L'enterrement a suivi dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient ses petits-enfants: Leanne Robert, Kimberley Warkentin, Phil McFadyen, Ron Dodson, André et Jason Leclair. Les porteurs d'honneur étaient des membres de la Légion canadienne.

La famille aimerait remercier les médecins et les infirmières du 5e étage de l'hôpital général Victoria pour leurs soins attentifs.

Au lieu de fleurs, les amis qui le désirent peuvent faire un don en la mémoire de Joseph Doria Leclair à l'organisme de charité de leur choix.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

Donalda Pinsonneault (née Poirier)

Entourée de sa famille, le mardi 14 novembre 1995 à l'hôpital général de Regina, Mme Donalda Pinsonneault (née Poirier) est décédée à l'âge de 80 ans. Sa maladie fut très brève et paisible.

Donalda laisse dans le deuil son époux Roland; six enfants: Stella (Dr Gérard) Archambault de Sainte-Anne (Manitoba), Dr Gérald (Sandi) de Cold Lake (Alberta), Marc de Plymouth (Minnesota), Rolland "Tex" d'Île Bizard (Québec), Dr Lise Pinsonneault (Duncan Geisler) de Ashern (Manitoba), Huguette (Garry) Okerstrom de Moose Jaw (Saskatchewan); et douze petits-enfants: Pierre, Jacques, Luc Archambault, Dr Troy Pinsonneault, Jacqueline, Amber, Ashley Pinsonneault, Leanne Pinsonneault, Roland, Paul, Marianne Geisler et Daniel Okerstom.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Gravelbourg (Saskatchewan). En la mémoire de Mme Pinsonneault, on peut faire un don au Fonds fransaskois, 2132, rue Broad, Regina (Saskatchewan) S4P 1Y5.



Germaine Irène Turenne (née Grégoire)

Germaine Irène Turenne est décédée paisiblement dans son sommeil le samedi 25 novembre 1995 au Foyer de Saint-Norbert.

Elle a été précédée de son mari bien-aimé, Louis, le 18 août 1993; de ses parents Victor et Léoda Grégoire; de ses frères Armand et Léo Grégoire.

Elle laisse pour chérir sa mémoire ses sœurs: Cécile (Mme Daniel Bartlette), Denise (Mme Louis Bélanger), et Solange (Mme Robert Smith); son frère Gérald Grégoire; sa nièce toute spéciale Claudette Sehn; des nièces, neveux, cousins, parents et amis.

Germaine a travaillé comme secrétaire pour 20th Century Fox jusqu'à sa retraite. Elle aimait son église, sa maison et sa cour à l'adresse 187, Egerton. Pendant ses années à la retraite, elle s'est dévouée à son mari malade, Louis.

Remerciements spéciaux au personnel du Foyer de Saint-Norbert.

Les personnes intéressées peuvent faire un don à Alzheimer Manitoba, 205, rue Edmonton, Winnipeg (Manitoba) R3C 1R4, ou à l'organisme de charité de leur choix.

Le service funéraire, présidé par l'abbé Marcel Chaput, a eu lieu le mercredi 29 novembre 1995 à 10 h 30 à l'église Précieux-Sang, précédé des prières à 10 h. Le service s'est terminé à l'église. L'enterrement des cendres aura lieu à une date ultérieure au cimetière Glen Lawn.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou 1-800-665-0488.



Une pensée pour *ma tante Patricia, mon oncle Jean* et notre cousin Jean-François.

Tu es parti au ciel des anges.
Ton passage dans la vie a été bref.
Nous t'avons senti dans le ventre de *ma tante* et
nous avions bien hâte de te connaître.
Nous aurons toujours une pensée pour toi le 16 novembre.

Nous t'aimons Jean-François,

de Geneviève et Maxime

Le Jour du Seigneur: le dimanche 10 décembre à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus de Montréal par Roger Dufresne, prêtre.

Chronique religieuse

L'Assemblée annuelle de la CECC



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Une des grandes assemblées annuelles dans l'histoire de notre Église canadienne est sans doute celle de nos évêques qui, de l'Est à l'Ouest se rencontrent chaque année afin d'éclairer leurs positions comme pasteurs de diocèses sur une question chaude d'actualité soit de l'Église canadienne ou de l'Église universelle.

Comme il y avait plusieurs sujets au menu cette année, je diviserai mon sujet en deux parties. Aujourd'hui, j'aborderai la première partie du thème de cette réunion annuelle de la Conférence catholique des évêques du Canada.

D'abord il faut dire que, contrairement à la réunion qui se tient à Ottawa chaque année, les évêques ont voulu quitter le lieu chef afin de tenir leurs assises au Centre régional des Soeurs Grises à Edmonton.

Bien qu'il y ait une grande partie à coloration spirituelle, il y a aussi des moments plus légers, de visites, de repas partagés dans la fraternité où les Chevaliers de Colomb pourvoient aux déplacements des évêques.

Par exemple, durant la réunion du 12 au 17 octobre, une grande célébration eucharistique eut lieu le 14 octobre à la Cathédrale d'Edmonton. Le lendemain soir, les Chevaliers offrirent un grand souper aux évêques et à des confrères Chevaliers. Il y eut des tours organisés à Elk Island national Park et aux sites des Oblats à Saint-Albert. Les évêques se rendirent aussi à différentes paroisses afin de visiter des nouveaux lieux.

Le thème de la rencontre cette année fut de se préparer spirituellement vers le troisième millénium. L'orateur clef de la réunion et qui traitait de ce sujet avec une conférence intitulée: Un pèlerinage d'espoir vers un nouvel Millénium, *fut l'archevêque de St-Francisco, Mgr John Quinn. Il demanda aux évêques d'être très attentifs aux richesses de l'Évangile et de l'Église. Il leur dit de ne pas peser et de juger la vie de la foi et de la vitalité de l'Église seulement à partir de sondages sociologiques.*

Mgr Quinn invita les évêques à êtres des flambeaux d'espérance et ensemble avec leurs brebis, peuple de Dieu, à marcher dans l'espérance vers ce troisième millénium, et pour cela les évêques doivent tirer leur inspiration de la Révélation divine et bâtir une Église à hauts sommets où Dieu est tout en tous.

En terminant il leur dit que le rôle de l'évêque et des dirigeants est de conduire les gens vers une vie de prière et de la connaissance de la Bible.

Une autre idée émise fut d'entendre un témoignage émouvant de Mgr Denis Croteau du diocèse de Mackenzie-Fort Smith, relatant que son diocèse qui est immense en territoire, va bientôt être désservi par seulement cinq prêtres.

Le problème est tellement grave que certaines missions n'ont la messe qu'une fois par année.

Le diocèse a présentement neuf prêtres pour 38 missions et 21 000 catholiques. Les laïcs dirigent des célébrations de la parole, mais la présence de prêtre demeure quand même essentielle.

Mgr Croteau dit que si on dit à nos gens que l'Eucharistie est au centre de leur vie, et si on ne peut pas leur en donner, c'est comme un contre-témoignage.

L'année dernière, il écrivit au Pape pour lui demander d'ordonner un vieux sage de la place qui serait un prêtre local. Il expliqua au Pape que cela serait comme dans l'Église primitive où les Apôtres instruisaient les gens et quand ils partaient, ils appelaient une personne de la communauté afin de continuer le travail déjà amorcé. Rome a répondu en ayant certains doutes sur les capacités intellectuelles du vieillard de 85 ans. Mgr Croteau n'a pas poussé l'affaire plus loin.

Un autre événement à soulever durant cette conférence fut le lancement officiel de l'Organisation catholique de la vie et de la famille. Cet organisme remplace Action Famille qui termina ses opérations en 1995 après 12 années de service auprès de l'Église canadienne.

Le mandat de l'organisme est de promouvoir le respect de la vie, de promouvoir la planification familiale et les activités catholiques de vie familiale. Subventionné en grande partie par les Chevaliers de Colomb, l'organisme aura deux coordonnateurs, un français et un anglais dont les bureaux seront situés à Ottawa dans les bureaux-chef de la CECC.

Dans le prochain article, je parlerai des deux nouveaux président et vice-président de la CECC, de la demande du nonce apostolique auprès des évêques d'examiner les frontières des diocèses, et de l'étude des sacrements accomplie par les évêques durant leurs assises.



T'es parent avec qui, toi?

Un service offert
aux abonnés
du journal La Liberté.

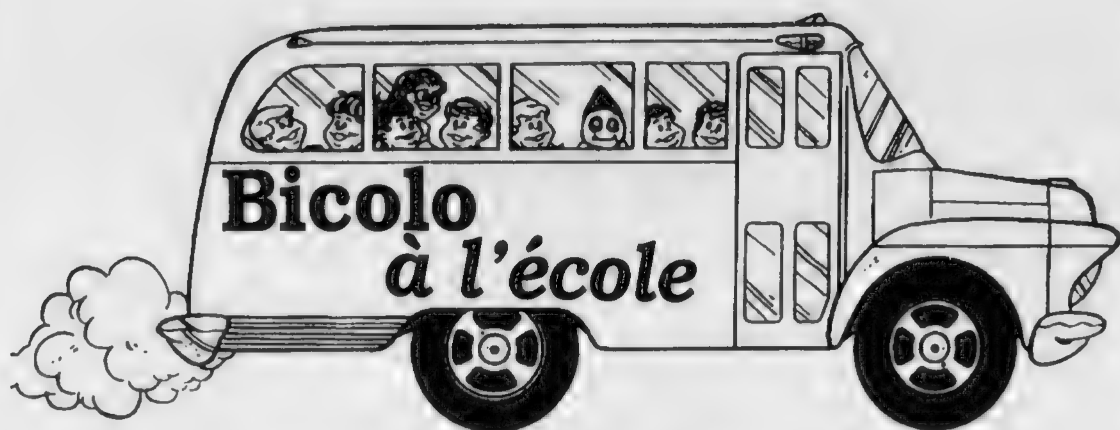
Envoyez-nous une photo
de votre nouveau-né et
les informations pertinentes
à l'adresse suivante:

La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Renseignements: 237-4823

Remerciements au Saint-Esprit pour grâce obtenue

Saint-Esprit, toi qui éclaires tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal; toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux, pendant ce court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans ta gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue, même si elle peut paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande et, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) **M.W.**



Avant de lire cette page, remarque qu'il y a une lettre qui manque. Tr_uve-la et place-la dans t_us les m_ts.

B_nj_ur,

P_urrais-tu vivre sans eau? Bien sûr que n_n. Les plantes et les animaux ne p_urraient pas vivre n_n plus. Et pense à t_utes les b_nnes ch_ses qui c_ntiennent de l'eau. Des p_psicles, des mel_ns, des glaces. Et les sp_rts qu'_n peut faire dans l'eau: nager, pl_nger, faire du ski nautique, du can_t. Il faut apprécier l'eau; _n s'en sert t_us les j_urs!

Bic_l_



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe le coupon,
envoie-le bien rempli à:
Club Bicolo
Case postale 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Code postal : __________ **Âge:** ___

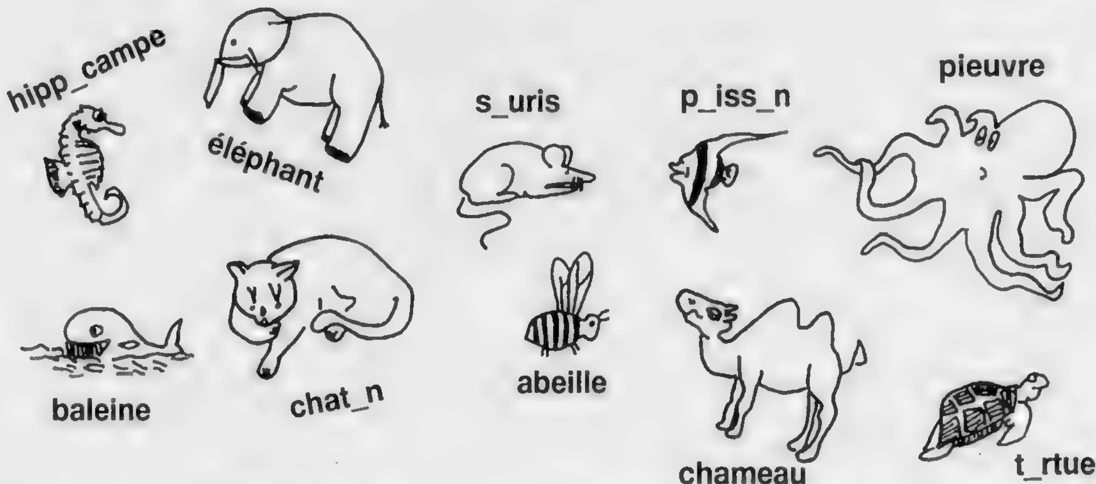
L'eau et les animaux

Qui vit dans l'eau? Qui vit h_rs de l'eau? C_l_rie en vert t_us les animaux qui vivent dans l'eau, et ceux qui ne vivent pas dans l'eau en _range.

Lequel parmi ces animaux peut b_ire 380 litres d'eau t_ut à la f_is?

Indice: il est capable de vivre dans le désert.

(Ça serait la même quantité que 95 cruches de lait de 4 litres!)



L'eau à la b_uche!

V_ici des aliments que l'_n mange s_uvent. Essaie de tr_uver quel aliment c_ntient le plus d'eau et lequel en a le m_ins.

Écris un numér_ à c_té une f_is que tu as décidé.

Exemple: l'aliment qui c_ntient le plus d'eau serait le numér_ 1, l'aliment qui en a le m_ins serait le numér_ 9.

Membre gagnant de la semaine:
Janelle Lahaie, N_tre-Dame-de-L_urdes



Un peu de magie

Les plantes b_ivent de l'eau aussi. Elles _nt des vaisseaux qui emmènent l'eau jusqu'aux feuilles. P_ur v_ir c_mment ça marche, fais cette expérience. T_ut ce qu'il te faut, c'est du céleri, un b_cal, de l'eau et du c_l_rant r_uge.

Mets de l'eau dans le f_nd du b_cal. Aj_ute plusieurs g_uttes de c_l_rant. Agite le t_ut, et mets t_n céleri dans le b_cal. Le lendemain, avec l'aide d'un adulte, c_upe le céleri (à l'h_riz_ntal) en plusieurs m_rceaux. Tu p_urras v_ir les vaisseaux grâce à l'eau c_l_rée.

Réponses: C'est le chameau. La lettre disparue est le o, bien sûr. 1. laitue; 2. concombre; 3. tomate; 4. melon d'eau; 5. lait; 6. pomme; 7. pomme de terre; 8. sandwiches; 9. graines de tournesol.

Recette

Pomme de terre farcie au bœuf à l'italienne

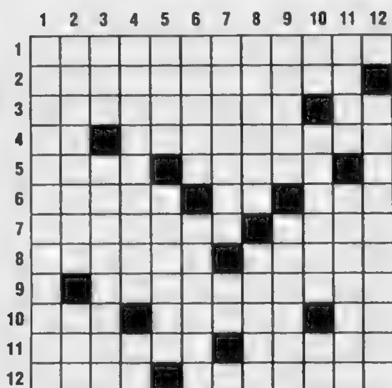
4 grosses pommes de terre pour le four
1 lb (500 g) de bœuf haché
2 gousses d'ail émincées ou 1/2 c. à thé (2 mL) de poudre d'ail
1 oignon moyen haché
1 boîte de 19 ou 28 oz (540 ou 796 mL) de tomates épicées à l'italienne
1 zucchini moyen, coupé en 4 sur la longueur et tranché
1 c. à thé (5 mL) d'assaisonnement à l'italienne

- Piquer les pommes de terre, les cuire au micro-ondes à température élevée de 10 à 15 minutes, les bouger une fois durant la cuisson.
- Pendant ce temps, chauffer un grand poêlon à feu moyen élevé et y sauter le bœuf avec l'oignon et l'ail.
- Ajouter les tomates, le zucchini et l'assaisonnement à l'italienne.
- Amener à ébullition, mijoter à découvert 10 minutes ou jusqu'à ce que le mélange soit légèrement épaissi et que le zucchini soit cuit.
- Ouvrir les pommes de terre et les farcir avec le mélange au bœuf.

Rendement: 4 portions

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2



HORIZONTALEMENT

1. Pâtes alimentaires d'origine italienne.
2. Direction prise par une action.
3. Éruption cutanée passagère. – Personnel.
4. Souri. – Qui présentent des cals.
5. Plaque de neige isolée. – Terre libre ne relevant d'aucun seigneur.
6. Donne les couleurs de l'arc-en-ciel. – Doublée. – Barrot
7. Orientas. – Parfait en son genre.
8. Levant. – Jeune homme entretenu par un homosexuel.
9. S'agitent par des mouvements vifs et courts.
10. Inflorescence. – Sculpteur flamand au 15e siècle. – Négation
11. Qui reflètent le bonheur. – Lieu où est conservée une collection d'œuvres
12. Partie du monde. – Pluie subite et abondante (pl.)

VERTICALEMENT

1. Tournera dans tous les sens quelque part.
2. Retarder, différer. – Mamelle
3. Consiste. – Opérai la transformation du raisin en vin.
4. Ville de Grande-Bretagne. – Négation.
5. Empire de l'Amérique précolombienne. – Prénom masculin
6. Roman de Chateaubriand. – Excita, entretint
7. Coupas. – Personnel
8. Pour les existentialistes, l'homme existant concrètement dans le monde. – Renflement corné des solipèdes.
9. Mesure linéaire. – Personne qui transforme en fil.
10. Saint normand. – Soudaine. – Doublée.
11. Greffe. – Récitée avec peine.
12. Détériorées, abimées.

RÉPONSES DU N° 1

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	S	S	E	P	A	R	T	O	U	T
2	A	M	E	T	R	O	P	E	■	B	O	A
3	M	O	M	E	N	T	A	N	E	S	■	N
4	P	R	A	M	E	■	C	A	N	C	A	N
5	L	A	I	■	E	C	H	I	N	E	R	A
6	E	L	N	E	■	R	E	T	I	N	E	■
7	M	I	E	■	G	I	■	R	U	I	N	A
8	O	S	■	B	A	L	L	A	S	T	A	T
9	U	M	E	■	G	L	U	I	■	F	C	O
10	S	E	R	T	■	O	T	E	S	■	E	U
11	S	■	S	O	N	N	A	N	T	E	■	R
12	E	L	E	I	S	■	S	T	E	R	E	S

LE SAVIEZ-VOUS?

Au pays de la cornemuse



Questions

1. Où se trouve l'Écosse?
2. Les Écossais sont-ils Anglais?
3. Pourquoi dit-on «douche écossaise»?
4. Comment se reconnaissent les membres d'un même clan?
5. Comment joue-t-on de la cornemuse?

Réponses

1. L'Écosse fait partie de l'Europe et forme avec l'Angleterre, le pays de Galles et l'Irlande du Nord un seul pays qu'on appelle le Royaume-Uni.
2. Ne dites surtout pas à un Écossais qu'il est Anglais! Même si l'Écosse est rattachée au Royaume-Uni depuis 1707, les Écossais puisent fierté et identité dans leurs origines celtiques et gardent le souvenir des durs conflits qui les ont opposés aux Anglais.
3. En Écosse, il pleut tous les jours, disent les uns. Pas du tout! répondent les autres, il fait toujours beau. Impossible de les départager car l'Écosse a la météo la plus instable qui soit. Tantôt pluie, tantôt soleil, c'est cela la «douche écossaise».
4. Ces tissus que nous appelons «écossais» constituent là-bas de véritables extraits de naissance! Les teintes mélangées, la taille des carreaux, la largeur des bandes et la manière dont elles s'entrecroisent permettent d'identifier la région d'origine et même la famille de ceux qui les portent.
5. Il faut souffler très fort pour gonfler le sac en peau de mouton qui alimente les quatre tuyaux. Trois d'entre eux produisent, en «bourdonnant», un fond sonore, tandis que, sur le quatrième, on joue la mélodie.

Compilé par Carole THIBEAULT

Source: L'Écosse, collection Les Carnets de route de Tintin





Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Nombre de semaines									
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées

DIVERS

COUTURIÈRE: fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-

APPRENEZ facilement la danse chez vous. Nous offrons GRATUITEMENT cassette vidéo de danse sociale, country ou en ligne (durée d'une heure). Chaque pas est expliqué et la musique est comprise, Gérard Contant, 2021, Aylwin, Montréal H1W 3C4.
273-

DE 200 À 500 $ PAR SEMAINE. C'est facile: assemblez des produits à la maison. Pas de ventes. Vous serez payé directement. Garantie complète. Aucune expérience requise. Composez le 1–504–641–7778 (ext: 696 H-46), sept jours sur sept.
292-

CHEZ FRANCE: Garderie à domicile. Références et reçus. Appelez France au 237–5412.
295-

MÈRE DE DEUX ENFANTS aimerait garder des enfants chez elle au Parc Windsor. Appelez Gisèle au 253–6044.
304-

MEDIUM CONSULTANTE: réponse et solution à tous genres de problèmes. Pour rendez-vous, appelez Gervaise du lundi au samedi entre 9 h et 21 h. 694–5195.
305-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. G.G.L.
306-

RECHERCHE

RECHERCHE: Gardienne, une nuit par semaine et à d'autres occasions. Références nécessaires. 235–1745.
307-

RECHERCHE: Gardienne francophone pour trois enfants (4 mois, 20 mois et 4 ans). Trois fois par semaine. Références s.v.p. 233–0146.
310-

À VENDRE

À VENDRE: Rachetez une propriété de 20 acres dans la région prospère de l'Ouest du Texas. 9 995 $ U.S. (dépôt de 100 $). Pour plus d'information: 1–800–875–6568.
278-

VENTE PRIVÉE: Dans Norwood, près de l'école Précieux-Sang, maison de 3 chambres à coucher, 2 étages, garage simple, allée pavée. Pas d'agents s.v.p. Composez le 231–0410.
294-

À VENDRE: Maison de 4 ans à Sainte-Anne, 1 176 pi², plein sous-sol partiellement fini, 2 chambres à coucher et buanderie au rez-de-chaussée, 1 salle de bain et une chambre à coucher fini au sous-sol, air climatisé, gaz naturel. Emplacement exceptionnel. Composez le (204) 422–9388.
299-

À VENDRE: Maison de 1 087 pi², 3 chambres à coucher, lot de 70 pi x 200 pi. Contactez Simone Lepage au (204) 326–1368. Sun Country Realty (1995) Ltd.
308-

À VENDRE: Maison mobile, 4 appareils, 3 chambres à coucher, située sur un beau lot à Saint-Vital. 16 500 $. Composez le 256–7395.
309-

À LOUER

À LOUER: Saint-Boniface, 505, Ritchot. Appartement de 2 chambres à coucher. 465 $ par mois. Libre le 1er janvier. Téléphone 233–0961.
289-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, 506, Aulneau. Libre immédiatement. Tout compris sauf câble et téléphone. 233–2520.
296-

À LOUER: Deux terrains de stationnement. 233–2520.
297-

À LOUER: À Saint-Boniface, 1er plancher d'un duplex. Grand appartement très propre, 2 ch. à coucher, 4 appareils, rideaux et stationnement inclus. 600 $ par mois. Libre le 1er décembre. 257–1130.
300-

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher, services inclus. 350 $. Appelez au 233–3753.
303-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ÉD., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231–1333**
Fax: **237–0998**

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
185, boulevard Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
À la Caisse populaire de Saint-Claude, chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Marianne Rivoalen
PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires
360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942–0391
Ligne directe: 944–2637
Fax: (204) 957–1790

Recyclez ce journal!

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237–4823

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Paul Filteau-Gobeil, Président
Carole LaRoche, Infirmière licenciée
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET Monuments
Troisième Génération
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHARLOTTE HÉBERT
MAÎTRISE EN PSYCHOLOGIE
VINGT ANS D'EXPÉRIENCE
DOMAINES D'EXPERTISE:
- THÉRAPIE INDIVIDUELLE ou DE COUPLE
- ATELIERS DE FORMATION POUR GESTIONNAIRES et PERSONNEL DE SOUTIEN
- MÉDIATION: RÉSOLUTION DE CONFLITS DE COUPLES et DE SITUATIONS DE TRAVAIL.

TÉLÉPHONE: 237–4328

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore • Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

SERVICES

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

T&R TaxDepot
196, rue Goulet
949-3666
• déclaration de revenu informatisée
• tenue de livre

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

GRAPHICS INC
- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

C&L
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers de presenter
DR GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Edifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

AIGUISAGE MOBILE
Couteaux, ciseaux, lames de tondeuse, outils de jardinage, scies à main et scies rondes
Paul Deschênes
536, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface R2H 2X9
Tél.: 233–3156

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
autopac

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage - Ferme
autopac

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, boulevard Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 237-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile.

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

Le Journal des jeunes

Volume 7, nº 7 65¢
Saint-Boniface (MB),
1er au 14 déc. 1995

ONU: LA CRISE

Les représentants des 185 pays membres de l'ONU étaient réunis à New York le 24 octobre.

L'Organisation des Nations unies, qui regroupe la plupart des pays du monde, a fêté son 50e anniversaire le 24 octobre dernier. Cet événement arrive à un moment où l'ONU traverse la plus grave crise de son existence.

Entre nous

La fin d'une illusion

Les derniers Casques bleus de l'ONU viennent de quitter la Bosnie. Ils ont été remplacés par 60 000 soldats américains, français et autres, chargés de maintenir la paix.

Ce départ marque la fin d'une illusion: celle qui consistait à croire que les troupes de l'ONU pouvaient rétablir la paix dans un pays en guerre.

Si le président américain Bill Clinton, en quête de prestige à la veille des élections, n'avait pas envoyé ses avions pour calmer l'agressivité des Serbes, la Bosnie serait toujours en guerre.

Faut-il pour autant parler d'un échec de l'ONU? Disons plutôt que les attentes de la population, en Bosnie comme à l'extérieur, dépassaient de beaucoup les moyens.

Le budget militaire de l'ONU ne représente que 1 % des dépenses militaires dans le monde. Et le mandat des Casques bleus ne leur permet pas de participer à des combats, ni même de se défendre en cas d'attaque.

En réalité, le maintien de la paix n'est qu'une des activités de l'ONU, parmi beaucoup d'autres.

Au moment où l'on fête son 50e aniversaire, il est bon de rappeler que l'ONU, c'est aussi l'Unicef, l'Unesco, l'Organisation mondiale de la santé, entre autres. Toutes ces agences qui contribuent grandement, quoique discrètement, à l'amélioration des conditions de vie de l'humanité.

Laurent GIMENEZ



L'enfant de la guerre

L'ONU a été créée juste après la Seconde Guerre mondiale (1939-45). Ses promoteurs étaient les quatre grandes puissances victorieuses: les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Russie et la France. Le but du nouvel organisme était d'établir une collaboration entre tous les pays du monde pour éviter de nouvelles guerres et pour améliorer les conditions de vie de l'humanité.

Les quatre pays fondateurs se sont accordés un droit de veto (droit d'opposition) qui existe encore aujourd'hui. Cela signifie que l'ONU ne peut prendre aucune décision sans leur accord. Lorsque la Chine est devenue membre de l'ONU en 1971, on lui a également accordé un droit de veto, en raison de son énorme population (1,2 milliard de personnes à l'heure actuelle).



Une nouvelle réalité

Beaucoup de pays contestent le droit de veto des cinq grandes puissances, parce qu'il ne correspond plus à la réalité actuelle. Lors de sa fondation en 1945, l'ONU regroupait 51 pays seulement. De nombreux peuples étaient exclus, soit parce qu'ils n'avaient pas encore de pays (les Africains par exemple), soit parce qu'ils avaient perdu la Seconde Guerre mondiale (Allemagne, Japon).

Aujourd'hui, l'ONU compte 185 membres, soit la quasi-totalité des pays du monde. On peut donc se demander pour quelle raison le droit de veto est réservé à cinq pays qui ne représentent que la moitié des habitants de la planète, surtout les plus riches. Les peuples du tiers monde sont exclus du pouvoir, à l'exception de la Chine.

Pour obtenir un meilleur équilibre, il faudrait accorder le droit de veto à d'autres puissances régionales. Par exemple, l'Inde ou le Pakistan pourraient représenter l'Asie; l'Afrique du Sud ou le Nigéria pourraient représenter l'Afrique; et le Brésil pourrait parler au nom de l'Amérique latine.



Un Casque bleu canadien en Bosnie.

ONU
Comment ça marche?

Conseil de sécurité

C'est l'organe le plus important. Il décide s'il faut adopter des **sanctions économiques** ou envoyer des **Casques bleus** pour rétablir la paix dans un pays. Les **résolutions** qu'il adopte sont obligatoires pour tous les États du monde.

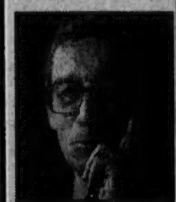
Les cinq permanents

- États-Unis
- Russie
- France
- G.-Bretagne
- Chine

Le Conseil de sécurité est composé de 15 États membres dont cinq permanents. Les dix autres sont élus pour deux ans par l'Assemblée générale. Chacun des cinq membres permanents possède un **droit de véto** qui lui permet de bloquer n'importe quelle résolution et donc de contrôler le fonctionnement de l'ONU.

Secrétaire général

Élu pour cinq ans, il s'occupe de l'administration de l'ONU et représente l'organisme dans le monde. Le Secrétaire général actuel est l'Égyptien **Boutros Boutros-Ghali.**



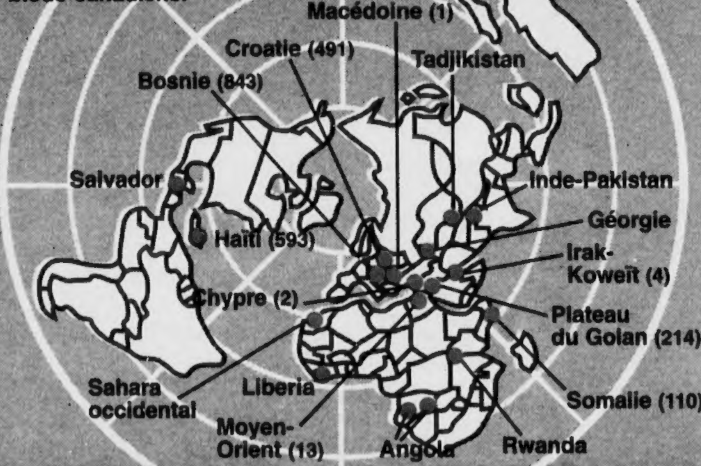
Assemblée générale

Elle regroupe les 185 pays membres. L'Assemblée générale vote des **recommandations** qui ne sont pas obligatoires pour les États (contrairement aux résolutions du Conseil de sécurité).
Elle élit le Secrétaire général de l'ONU dont le nom est proposé par le conseil de sécurité.

Les Casques bleus sur le terrain

La mission des soldats de l'ONU (Casques bleus) est de maintenir la paix dans les pays en guerre. À l'heure actuelle, 62 500 Casques bleus sont présents dans une vingtaine de régions (●). Ils proviennent de différents pays membres de l'ONU, y compris le Canada (2 271 soldats).

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de Casques bleus canadiens.





La crise financière

L'ONU emploie 16 400 personnes et fonctionne avec un budget annuel d'environ six milliards de dollars. C'est environ dix fois moins que le budget de l'Ontario.

Le budget de l'ONU est fourni par les 185 États membres. Chacun d'eux paye une contribution calculée d'après sa population et sa richesse.

Cependant, la plupart des pays sont en retard dans leurs paiements. Les États-Unis, qui fournissent plus de 25 % du budget, refusent de payer sous prétexte que l'ONU est mal gérée et que l'argent est gaspillé. Les retards de paiement des pays membres représentent plus de 70 % du budget de l'ONU.

Ces difficultés financières interviennent au moment où l'ONU a besoin de plus en plus d'argent pour financer ses opérations de maintien de la paix dans le monde.

Le nombre de ces opérations a beaucoup augmenté depuis la chute de l'Union soviétique (en 1989) et la fin de la Guerre froide entre Russes et Américains. Durant les quarante premières années de son existence, l'ONU a mis sur pied 13 opérations de maintien de la paix. Depuis 1988, elle en a lancé 25, dont 20 sont encore en vigueur.

Conséquence: les dépenses militaires de l'ONU ont augmenté considérablement. Aujourd'hui, elles représentent plus de 65 % des dépenses de l'organisme.

Un bilan mitigé

Au cours de ses 50 ans d'existence, l'ONU a connu de nombreux succès, mais aussi des échecs. En voici quelques exemples.



Trois succès

● La guerre du Golfe, 1991
Après l'invasion du Koweït par l'Irak, 28 pays répondent à l'appel de l'ONU et joignent leurs forces pour libérer le Koweït.

● Afrique du Sud, 1994
Pour la première fois, les Noirs sud-africains votent et portent au pouvoir Nelson Mandela. L'embargo économique décrété contre l'Afrique du Sud par l'ONU en 1977 y a beaucoup contribué.

● La variole, 1980
Grâce au programme de vaccination mis en place par l'ONU, la variole, qui avait fait des millions de victimes au cours des siècles, est éliminée.

Trois échecs

● Somalie, 1992-93
L'opération conjointe des États-Unis et de l'ONU pour rétablir la paix tourne au désastre. Des casques bleus canadiens sont même accusés du meurtre de plusieurs Somaliens.

● Rwanda, 1994
Les quelque 2 500 Casques bleus envoyés sur place sont incapables d'empêcher le massacre de plus d'un demi-million d'hommes, de femmes et d'enfants. C'est peut-être l'échec le plus grave de l'ONU.

● Bosnie, 1992-95
Malgré les 29 000 Casques bleus déployés en Bosnie, l'ONU n'a pas été capable d'arrêter la guerre dans ce pays. Cet échec a beaucoup terni l'image de l'organisme dans le monde.

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes.

Adresse postale: Le Journal des jeunes, comptoir postal Marion, C.P. 47007, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Téléphone: (204) 235-0248
Télécopieur: (204) 235-0248

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

Jeux: Simone Hébert-Allard

Courrier de deuxième classe
Enregistrement no 8399.

L'actualité dans le MONDE



Jeu de piste

Les mots soulignés dans les articles sont des indices permettant de découvrir le personnage mystère de cette semaine. *Réponse page 4.*

La paix américaine

BOSNIE

Après plusieurs semaines de négociations, les États-Unis ont réussi à convaincre les Musulmans, les Croates et les Serbes de faire la paix en Bosnie-Herzégovine.

L'accord de paix a été signé le 21 novembre à Dayton, aux États-Unis. Selon cet accord, la Bosnie restera un pays uni constitué de deux régions autonomes: la république serbe et la fédération croato-musulmane. La population élira un président qui sera tour à tour musulman, serbe et croate.

Cet accord met fin à la guerre civile qui a a fait 250 000 morts et deux millions de réfugiés en trois ans et demi. La paix a été obtenue grâce aux efforts diplomatiques et militaires déployés par les États-Unis ces derniers mois.

En septembre dernier, l'OTAN, une alliance militaire de 16 pays dirigée par les États-Unis, avait lancé des attaques aériennes contre les soldats serbes. C'est seulement après cette démonstration de force que les Serbes ont accepté de discuter de la paix.



République serbe
Fédération croato-musulmane



De gauche à droite: Alija Izetbegovic, président de la Bosnie, Warren Christopher, ministre américain des Affaires étrangères, et Franjo Tudjman, président de la Croatie.

1) Quel événement important a eu lieu à Sarajevo, la capitale de la Bosnie, en 1984? ?
Réponse page 4.

Les étapes de la guerre



1990: *Les premières élections libres ont lieu dans les six républiques qui font partie de la Yougoslavie. Les nationalistes (indépendantistes) prennent le pouvoir en Slovénie et en Croatie.*

1991: *La Slovénie, la Croatie et la Macédoine déclarent leur indépendance et quittent la Yougoslavie.*

1992: *La Bosnie-Herzégovine déclare son indépendance. Les Serbes refusent et prennent les armes. Ils sont soutenus par la Yougoslavie (Serbie et Monténégro).*

FLASH INFO

● **Un espoir de paix** • *Algérie* • Les islamistes, qui mènent une guerre contre le pouvoir algérien depuis quatre ans, se sont déclarés prêts à négocier avec le nouveau président de la République élu le 16 novembre. Il s'agit du général Liamine Zeroual, qui a remporté plus de 60 % des voix. Environ 75 % des Algériens adultes ont voté.

● **Jamais trois sans quatre** • *France* • La France a effectué un nouvel essai nucléaire dans l'océan Pacifique le 21 novembre dernier. C'est la quatrième explosion depuis septembre. Le gouvernement français affirme qu'il doit encore effectuer deux essais avant de pouvoir passer au système de simulation par ordinateur.

● **Diana crève l'écran** • *Grande-Bretagne* • Environ 28 millions de Britanniques ont regardé la première entrevue télévisée de la princesse Diana depuis sa séparation avec le Prince Charles. Au cours de cette entrevue diffusée le 20 novembre, la princesse a reconnu qu'elle avait eu une histoire d'amour avec un ami, James Hewitt. Mais elle n'a aucune intention de divorcer avec le prince Charles.

Un chantage au pétrole

NIGÉRIA

Depuis quelques semaines, la communauté internationale cherche un moyen d'obliger le Nigéria, un pays africain, à respecter les droits de la personne.

Le 10 novembre dernier, le gouvernement nigérian a exécuté neuf **opposants politiques**. (➸) On en a beaucoup parlé dans le monde entier, car une de ces personnes, Ken Saro-Wiwa, était un écrivain célèbre.

À la suite de ces exécutions, des organisations humanitaires comme Amnesty International et Greenpeace ont lancé un appel aux pays du monde entier. Elles leur ont demandé de ne plus acheter de pétrole au Nigéria pour l'obliger à respecter les droits de la personne. Le pétrole constitue environ 90 % des exportations du Nigéria (ventes à l'étranger).

Pour l'instant, aucun pays n'a répondu à cet appel. Il est vrai que beaucoup de pays dépendent du pétrole nigérian pour leur propre économie.

L'année dernière, le Canada a acheté 600 millions de dollars de pétrole au Nigéria. Cela représente 12 % des achats canadiens de pétrole à l'étranger.

Les États-Unis ne semblent pas non plus prêts à se passer du pétrole nigérian, qui représente 7% de leurs importations pétrolières. Il faut dire que les Américains boycottent déjà le pétrole irakien, iranien et libyen.



Le Nigéria compte 115 millions d'habitants. Environ 500 000 Ogonis vivent dans la région de l'Ogoniland.

➸ Info Plus
Crimes d'opinion



L'écrivain Ken Saro-Wiwa est une des neuf personnes exécutées le 10 novembre.

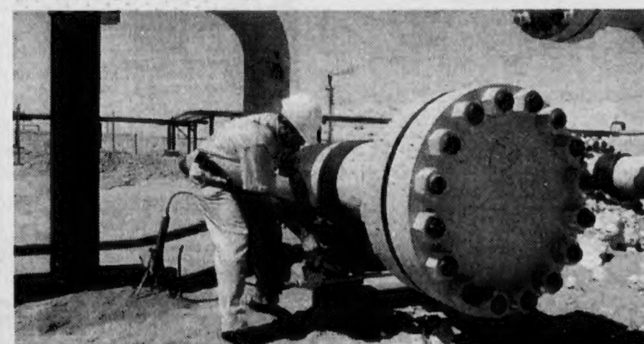
Les neuf personnes exécutées le 10 novembre dernier appartenaient à l'ethnie des Ogonis.

Le gouvernement nigérian les accusait de meurtre. En réalité, ils ont été exécutés à cause de leurs opinions politiques et de leur engagement social.

En effet, ils militaient depuis plusieurs années contre l'industrie du pétrole dans leur région d'origine, l'Ogoniland. Selon eux, cette industrie détruit l'environnement et le mode de vie des habitants.

Les neuf militants s'opposaient également à la dictature des militaires, qui dirigent le Nigéria depuis plusieurs années.

2) Quels sont les trois principaux pays producteurs de pétrole? ?
Réponse page 4.



Le Nigéria fait appel à la compagnie anglo-hollandaise Shell pour extraire et vendre son pétrole. Le pétrole nigérian représente 12 % de la production mondiale de Shell, qui est la troisième plus grosse entreprise du monde.

Un drôle de monde!

Des médicaments en branche

FRANCE

Grâce aux manipulations génétiques, deux entreprises françaises ont réussi à produire des plants de tabac qui aideront à soigner les victimes de la fibrose kystique.



Les enfants atteints de cette maladie (un sur 2 500) ont notamment de la difficulté à digérer. Les chercheurs ont donc prélevé un gène de chien qui produit une enzyme facilitant la digestion: la lipase gastrique.

Ce gène de chien a été introduit dans des plants de tabac qui, à leur tour, produisent de la lipase gastrique. Un hectare de tabac produit un kilo de lipase gastrique, ce qui permet de soigner plusieurs dizaines de malades pendant un an.

Vacances polaires

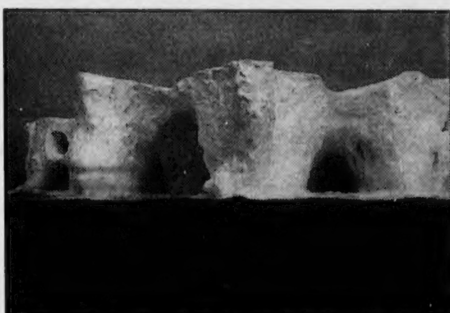
GROENLAND

Savez-vous que le mot Groenland signifie «Terre verte»? C'est l'explorateur norvégien Erik le Rouge qui a choisi ce nom en l'an 982. Il espérait ainsi attirer des colons sur cette île immense et recouverte de glace.

Mille ans plus tard, les vœux d'Erik le Rouge sont presque exhaussés. Sauf qu'à la place des colons, ce sont les touristes qui déferlent sur le Groenland. Ils étaient environ 15 000 cette année. On en prévoit 35 000 en 2002.

Qu'est-ce qui les attire dans un milieu aussi inhospitalier? L'expérience des conditions extrêmes, la beauté et la pureté de la nature, les glaciers (que l'on survole en hélicoptère), et les expéditions en traîneaux à chiens.

Il paraît aussi que les touristes adorent rafraîchir leur boisson avec des morceaux de glaciers vieux de plusieurs centaines d'années!



En bref..........

CHINE

Un record hisssstorique! - Deux Chinoises de 23 ans ont battu un record mondial en passant deux jours enfermées dans une pièce avec 888 serpents. Il y a quand même eu des victimes: 150 serpents inoffensifs tués par des cobras venimeux.

GRANDE-BRETAGNE

Un miracle sur disque - Les Beatles n'existent plus depuis 1970. Et l'un des quatre membres, John Lennon, a été assassiné en 1980. Cela n'a pas empêché le célèbre groupe pop britannique de lancer une nouvelle chanson, *Free As A Bird*, le 20 novembre dernier. Cet apparent miracle a été réalisé grâce à une cassette enregistrée par John Lennon en 1977.

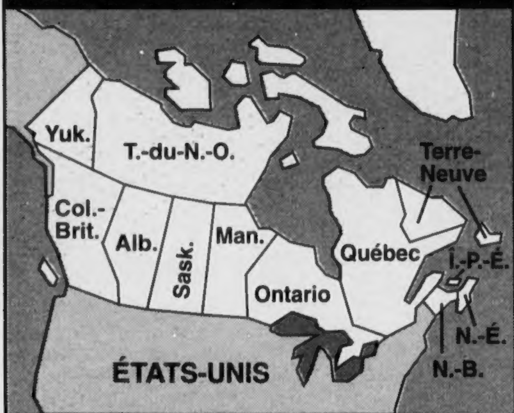
TAIWAN

Le poids des ans - Plus de 300 enfants et adultes se sont rendus au zoo de Taibei en octobre dernier pour célébrer le 78e anniversaire de Lin Wang. Il est vrai que Lin Wang n'est pas un septuagénaire comme les autres: c'est l'éléphant le plus âgé de Taiwan.

GRANDE-BRETAGNE

Dans les nuages - Deux pilotes d'avion britanniques sur cinq avouent qu'il leur arrive de s'endormir pendant un vol. Espérons que le copilote garde les yeux ouverts!

L'actualité au CANADA



De la corruption dans l'air

CANADA

Le gouvernement canadien soupçonne l'ancien premier ministre Brian Mulroney d'être impliqué dans une affaire de corruption.

En 1988, la compagnie Air Canada, contrôlée par le gouvernement canadien, a acheté 34 avions fabriqués par la companie européenne Airbus. Prix de vente: 1,8 milliard de dollars.



Brian Mulroney a été premier ministre du Canada de 1984 à 1993.

Des journalistes allemands et canadiens affirment qu'Airbus avait versé 20 millions de dollars à des hauts responsables canadiens pour les convaincre de lui accorder le contrat. (Airbus était en compétition avec la compagnie américaine Boeing).

À cette époque, le premier ministre du Canada était Brian Mulroney, le chef du Parti conservateur. Le gouvernement canadien actuel, dirigé par le Parti libéral, a donc lancé une enquête pour déterminer si Brian Mulroney a touché une partie des 20 millions de dollars.



Un des 34 Airbus A-320 achetés par Air Canada en 1988.

De son côté, l'ancien premier ministre a porté plainte contre le gouvernement canadien. Il réclame 50 millions de dollars de réparation pour atteinte à sa réputation.

S'il gagne le procès, il a promis de verser l'argent à des œuvres de charité.

3) Combien y a-t-il eu de premiers ministres du Canada depuis Brian Mulroney? ?
Réponse page 4.

Médaille d'or

Atteint de fibrose kystique depuis sa naissance, Denis Boucher a réussi l'exploit de décrocher deux fois de suite le titre de champion cycliste cadet du Nouveau-Brunwisck. L'Acadien de 15 ans s'est également distingué lors d'une compétition au Québec le printemps dernier.

FLASH INFO

● **Les armes sous contrôle** *• Canada •* Après avoir été adoptée par le Sénat, la loi sur le contrôle des armes proposée par le gouvernement devrait entrer en vigueur d'ici quelques jours. La loi prévoit notamment que toutes les armes à feu au Canada devront être enregistrées.

● **Un départ et une entrée** *• C.-B./Québec •* Le premier ministre de Colombie-Britannique, Mike Harcourt, a annoncé sa démission le 15 novembre. Une semaine plus tard, Lucien Bouchard, le chef du Bloc québécois, a déclaré son intention de succéder au premier ministre du Québec, Jacques Pazizeau, qui avait annoncé sa démission le 27 octobre. Lucien Bouchard entrera en fonction début janvier.

● **Une coupe et une médaille** *• Canada •* Les amateurs de sport ont des raisons de se réjouir et de se lamenter. Le 16 novembre, la patineuse Josée Chouinard a remporté une médaille d'or en France. Le 19 novembre, la coupe Grey (football) a été remportée pour la première fois par une équipe américaine. Les *Stallions* de Baltimore ont vaincu les *Stampeders* de Calgary par 37 à 20.

Les Canadiens ferment la bouteille

CANADA

Selon une récente étude du ministère de la Santé, le nombre de personnes qui boivent de l'alcool au Canada a baissé entre 1989 et 1994.

Sur les quelque 12 000 personnes interrogées l'année dernière, 72,3 % ont déclaré qu'elles buvaient de l'alcool de temps en temps. C'est une baisse de 5,4 points par rapport à 1989.

Selon les experts, plusieurs causes peuvent expliquer cette baisse de la consommation. Exemples: le vieillissement de la population (plus on est âgé, moins on boit); l'augmentation du prix de l'alcool; ou encore, l'image de plus en plus négative associée aux buveurs.

La consommation d'alcool a baissé dans tout le Canada, sauf dans les provinces Atlantiques: Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick.

Pourcentage de personnes qui boivent de l'alcool, par province



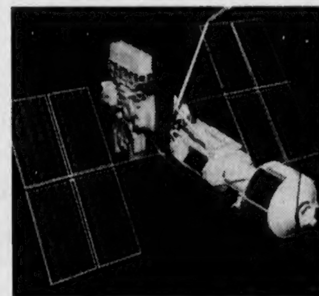
4) Quel est le pourcentage de femmes qui affirment n'avoir jamais bu un verre d'alcool? ?
Réponse page 4.

Les yeux de l'espace

CANADA

Le Canada vient de mettre en orbite un des plus puissants satellites d'observation existants.

Radarsat est situé à environ 800 km de la Terre. Il pèse 3,2 tonnes et est alimenté par des panneaux solaires. Il se déplace à plus de 25 000 km/h, ce qui lui permet de faire le tour de la Terre 14 fois par jour.



Les premiers satellites ont été lancés à la fin des années 50.

Comme son nom l'indique, Radarsat fonctionne selon le principe du radar:

1) Le satellite envoit une vague de micro-ondes vers la Terre; les micro-ondes rebondissent et reviennent vers le satellite.

2) Les informations recueillies sont traitées à l'intérieur du satellite, puis renvoyées vers la Terre.

3) Des stations terrestres transforment les informations en images visuelles.

Grâce à cette technique, Radarsat peut traverser les nuages, la fumée et le brouillard. La plupart des satellites d'observation directe en sont incapables.

Le satellite canadien aura de nombreuses fonctions. Exemples: aider les agriculteurs à mesurer l'humidité du sol, repérer les inondations, déterminer la taille d'une marée noire, etc.

Un drôle de pays!

Une autoroute préhistorique

QUÉBEC

La région de Lennoxville, dans le sud-est du Québec, était très fréquentée par les Amérindiens il y a plusieurs milliers d'années.



Des chantiers de fouille ont lieu depuis 1989 au croisement des rivières Saint-François et Massawippi. On y a découvert plus de 5 000 outils de pierre (haches, couteaux, pointes de pierre, etc.), des poteries, d'anciens foyers, ainsi que des os d'animaux et d'humains.



On suppose que les Autochtones du passé utilisaient ce couloir de rivières pour se rendre jusqu'à l'océan Atlantique.

Lézards de compagnie

QUÉBEC

Les lézards sont de plus en plus populaires comme animaux de compagnie auprès des jeunes. À Montréal, une nouvelle boutique propose à ses clients 75 espèces de reptiles, parmi lesquels une trentaine de lézards. Les prix varient de 7 $ à 500 $.



Malgré leur caractère peu expansif et leur apparence quelque peu monstrueuse, les lézards possèdent certaines qualités que les chiens ou les chats n'ont pas. Ils sont silencieux, pas très gros mangeurs, et se trouvent parfaitement heureux dans un simple aquarium éclairé d'une lumière artificielle.

En bref...........

MANITOBA. . . . .

Sauvée par la neige - Une épaisse couche de neige a probablement sauvé la vie d'une jeune fille de 12 ans qui est tombée du cinquième étage d'un appartement, à Winnipeg.

MANITOBA . . . .

Perdu par la neige - Avec l'aide de mère nature, des policiers ont réussi à mettre la main sur un voleur qui avait cambriolé plusieurs chalets dans une région boisée. Des traces imprimées dans la neige fraîche les ont conduits jusqu'au chalet isolé dans lequel il s'était caché.

ONTARIO. . . . .

Un gros pourboire - Parce qu'il n'avait pas assez de monnaie pour payer le pourboire d'une serveuse, un homme de Toronto a décidé de partager son billet de loterie avec elle. Lorsque le billet s'est révélé gagnant, il a accepté sans problème de partager le lot de 250 000 $. «Il faut bien payer pour avoir du bon service», a-t-il commenté avec humour.

ONTARIO. . . . .

Une vie de chat - Lynne Cameron pensait bien avoir perdu son chat Skanx lorsqu'il est tombé du 17e étage de son appartement à Ottawa. Mais deux semaines plus tard, elle l'a retrouvé au pied de l'immeuble avec une simple patte cassée.

Lettre

Plus de CFC au Canada

L'article paru dans l'édition du 22 septembre dernier intitulé «Un trou dans les nuages» laisse entendre que les bombes aérosols contiennent encore des CFC.

L'auteur de l'article écrit: «La couche d'ozone est détruite principalement par les CFC, des produits chimiques contenus notamment dans les bombes aérosols et les climatiseurs.»

L'auteur ainsi que vos lecteurs seront heureux d'apprendre qu'aujourd'hui 100 % des produits aérosols personnels et ménagers vendus au Canada sont sans CFC. L'industrie des aérosols a volontairement débuté de supprimer les CFC de leurs produits en 1978 et le gouvernement canadien a banni l'usage des CFC en 1988.

Julie Grégoire
Bureau canadien d'information sur les aérosols
Ottawa, le 30 octobre 1995

Le Club des jeunes



Allô,

Cette semaine, on s'amuse avec Trouvetout, des silhouettes et des sous. Et surtout, n'oublie pas le concours qui pourrait te faire gagner deux laissez-passer gratuits au cinéma. Tu parles d'une manière d'économiser des sous! Ceux qui ne le tentent pas doivent être fous!

Ouf, c'est tout!

Simone

Le coin des correspondants

Mon nom est Krista Langdon. J'ai 15 ans. J'ai les cheveux bruns et les yeux bruns. Je mesure 5 pieds 4 pouces. Je suis un peu sérieuse, très intellectuelle, plutôt intéressante, sportive, et plutôt drôle. J'aime écouter la musique, j'aime parler au téléphone, j'aime manger la pizza, j'aime danser, et j'adore les animaux. Je déteste étudier. Je joue au volley-ball. J'aimerais devenir docteur.

Krista Langdon
C.P. 67
Gaultois, Terre-Neuve
A0H 1N0

Je voudrais correspondre avec des filles et des garçons de mon âge.
Mon nom est Dana Andrews. J'ai 14 ans. Mes cheveux et mes yeux sont bruns. Je mesure 5 pieds 3 pouces.
Je suis très sportive, très drôle et intéressante. Je préfère la musique rock et je préfère les films de comédies et les suspenses.
Mon passe-temps favori c'est de jouer au volley-ball et au basket avec mes amis, aller aux partys, aller aux danses avec mes amis, aussi, parler au téléphone.

Dana Andrews
C.P. 18
Gaultois
Terre-Neuve

Où sont les sous?

Parlons du «sou noir» (la pièce d'un cent). Cette monnaie, que l'on qualifie presque d'inutile, valait beaucoup autrefois. Essaye de trouver la bonne réponse à chacune de ces questions.

1 La plupart des Canadiens mettent leurs sous:
A. dans leur portefeuille
B. dans un bocal **C.** à la poubelle

2 Au Canada, on estime qu'il y a ce montant de sous cachés dans les maisons:
A. 10 000 **B.** 10 millions **C.** 10 milliards

3 Pour fabriquer un sou, la Monnaie royale canadienne dépense:
A. la moitié de la valeur d'un sou **B.** les trois quarts de la valeur d'un sou
C. un sou et demi

4 La Monnaie royale fabrique cette quantité de sous par an:
A. 70 000 **B.** 700 millions **C.** 700 milliards

5 Que peut-on acheter avec un sou?
A. un ours Gummi **B.** des allumettes
C. une gomme à mâcher Double Bubble

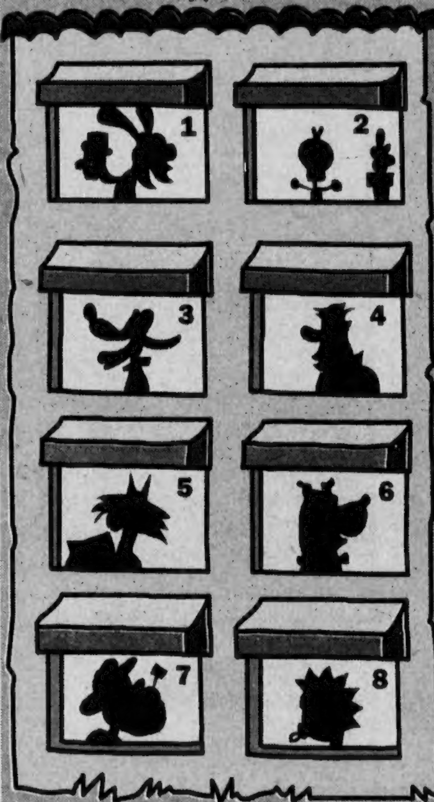
6 Les sous qui se trouvent dans les maisons canadiennes représentent:
A. 5 ans de production à la Monnaie royale canadienne **B.** 14 ans de production
C. 20 ans de production

7 Ce pays n'a plus de sous en circulation:
A. l'Australie **B.** les États-Unis
C. la Grande-Bretagne

8 Quel poucentage des Canadiens ne veulent pas que le sou disparaissent de la monnaie canadienne?
A. 10 % **B.** 37 % **C.** 41 %

Des silhouettes sensas!

Imagine-toi que tu as trouvé le motel préféré des vedettes de dessins animés. Tu ne peux pas les rencontrer en personne, mais tu es ravi(e) de seulement apercevoir leur silhouettes. Tente de trouver le nom de chaque personnage et celui de la série où il apparaît.



★ ★ Concours ★ ★

Le film mystère

Pour fêter le 100e anniversaire du cinéma, quoi de mieux qu'un concours? Essaye de deviner le nom de ce film mystère, ainsi que son producteur. Cinq noms seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Les gagnants recevront deux laissez-passer gratuits pour aller voir le film de leur choix.

1. Le personnage principal s'appelle Woody.
2. Le comédien Tom Hanks interprète ce personnage, mais il n'apparaît pas à l'écran.
3. C'est le premier film long métrage qui est animé entièrement sur ordinateur.
4. Durant la semaine de travail la plus intense, l'équipe de ce film a complété 3,5 minutes d'animation.
5. La voix du chien Slinky est celle de Jim Varney, le comédien qui joue Ernest au cinéma.
6. La voix de la tirelire Hamm est celle du comédien qui interprète le facteur (Cliff) dans *Cheers*.
7. Une fois qu'il a visionné le film environ 3 000 fois, le réalisateur a déclaré que c'était la copie finale.
8. Tous les personnages de ce film sont des jouets.

Quel est le titre de ce film?

____

Par quelle compagnie a-t-il été produit?

____

Envoyez vos réponses avec votre nom et votre adresse complète **avant le 18 décembre** à l'adresse suivante:

Le Journal des jeunes
Comptoir postal Marion, C.P. 47007, Saint-Boniface (MB), R2H 3G9



SEPT, CINQ, TROIS

Pour jouer à ce jeu avec un ami, il te faut quinze pièces de monnaie. Place-les de la façon indiquée. À tour de rôle, ramassez une ou plusieurs pièces, mais toujours dans la même rangée. Le gagnant est celui/celle qui oblige l'autre à prendre la dernière pièce. (Si tu réfléchis bien, il est possible de gagner à chaque fois!)

Les enquêtes de l'inspecteur Trouvetout



La tarantule disparue

Boum! Boum! Boum!

- M. Trouvetout? Vous êtes là? Trouvetout, qui s'apprêtait à prendre une bouchée de son Fettucine Alfredo cuit à la perfection, soupire.

- Comment pourrais-je cacher mon métier à mes voisins, marmonne-t-il en se levant de table. Il entrevoit Mme Chevreton par la fenêtre. C'est la propriétaire du magasin d'animaux de compagnie, «Zoolà».

Il entrouvre la porte et se fait presque emporter par l'entrée brusque de cette femme énervée et plutôt énervante.

- M. Trouvetout, c'est catastrophique! On m'a volé ma tarantule!

Mme Chevreton s'agrippe à la chemise de Trouvetout, qui a du mal à garder son équilibre sous l'emprise.

- Calmez-vous, Mme Chevreton. Nous allons la retrouver.

- Mais il le faut! Je ne veux même pas imaginer les choses qui pourraient se passer si elle pique quelqu'un. Je devrai payer une amende; ou pire, on me mettra en prison!

- Nous allons la retrouver. Retournons au magasin, et essayez de vous calmer! Trouvetout enfile son manteau, et regarde son repas, qui fume encore dans son assiette.

En arrivant au magasin, ils aperçoivent des mots découpés dans un journal et collés sur la vitrine:

Chaud
Haut
Intérieur
Où
Tarentule.

- Ouvrez la porte, Mme Chevreton. Je crois que je pourrai retrouver votre arachnide égaré en un rien de temps.

Où se trouve-t-elle?
(Indice: c'est dans la cage d'un autre animal)

Réponses:

Où sont les sous?: 1. B; 2. C (une valeur de 100 millions de dollars); 3. C; 4. B (une valeur de 7 millions de dollars); 5. A; 6. B; 7. A; 8. B (10 % les jettent et 41 % se disent indifférents à la disparition du sou).

Des silhouettes sensas!: 1-Ren (Ren et Stimpy); 2- Titi (Titi et Gros-Minet); 3-Pluto (Walt Disney); 4-Fred Flinstone (Les Flinstone); 5-Sylvestre (Titi et Gros-Minet); 6-Scoubidou (même nom); 7-Popeye (même nom); 8-Maggie Simpson (Les Simpson).

Trouvetout: En assemblant la première lettre des cinq mots collés sur la vitrine, on obtient le mot «chiot». La tarentule se trouve donc dans la cage des chiots.

Jeu de piste: Tom et Jerry.

? 1) Les Jeux olympiques d'hiver. 2) Dans l'ordre: l'Arabie Saoudite, les État-Unis et la Russie. 3) Deux: Kim Campbell (1993) et Jean Chrétien (depuis octobre 1993). 4) 16,7 %.